Couleuvre

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ DE COULEUVRE | COULEUVRE-TRONCAIS.FR | **JANVIER 2019**

DOSSIER

DES CHANGEMENTS
à l'école de Couleuvre

www.couleuvre-troncais.fr

Bruno Sananés, l'aventurier en triporteur

Il n'a jamais posé ses valises. Ce Charentais cultive l'art de la rencontre et de la découverte. Il était de passage à Couleuvre.

4 mois
4464 km
5€/jour max

À 20 ans, Bruno Sananés gagne le concours pour être l'ambassadeur de la jeunesse française en Chine. Pour s'y rendre, il doit parcourir Paris-Pékin, un trajet d'une dizaine de jours en train. Un voyage qui lui a donné le goût de l'aventure.

30 ans plus tard, il n'a toujours pas posé ses valises. Sa dernière aventure ? La France : en marchant, en naviguant et en pédalant.D'abord, il entreprend un tour de l'hexagone à pied, en compagnie… d'un âne. César, il l'a acheté sur Le Bon coin parce qu'il avait déjà gravi le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce fut un formidable compagnon de route pour vivre avec moins de 5 € par jour et découvrir les GR des forêts sarthoises aux Cévennes ou du Haut-Languedoc à la Picardie.

Il poursuit avec un périple fluvial de 1700 km. En presque 100 jours, de Dunkerque à Bordeaux, il a éclusé 350 fois et descendu le Rhône avec son Froggy, une coquille de noix d'à peine 4 m de longueur.

Et c'est en triporteur qu'il s'aventure maintenant, ce qui nous a valu le plaisir de son passage à Couleuvre.

Bruno Sananés a déjà écrit deux livres et racontera bientôt sa dernière épopée (avec assistance électrique) : Histoire de pédaler, une aventure en triporteur (4 mois, 4464 km, 5€/jour max)

www.facebook.com/Histoire-de-pédaler

SOMMAIRE

LE MOT **DU MAIRE** ..... **p.4 & 5**

LA VIE DE **LA COMMUNE** .....**p.6 à 20**

Relisez les délibérations 2018 de la municipalité, le budget 2018 ainsi que l'actualité majeure de votre commune

DOSSIER .....**p.21 à 23**

Des changements pour l'école de Couleuvre

INTER**COMMUNALITÉ** .....**p.24 à 27**

DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE** ..... **p.28 - 29**

La forêt de Tronçais labellisée Forêt d'Exception

COMMÉ**MORATION** ..... **p.30 à 31**

COULEUVRE **PASSIONNÉMENT** ..... **p.32 - 33**

LA VIE **ASSOCIATIVE** .....**p.34 à 38**

Découvrez toutes les animations des associations couleuvroises

FESTIVITÉS .....**p.39 à 41**

Retour sur les grands évènements festifs de Couleuvre en 2018

ACTIVITÉS **SOCIALES** .....**p.42 à 47**

La commune est entourée d'un réseau d'actions sociales performant

CITOYENNETÉ ..... **p.48 - 49**

RECENSEMENT **p.50**

NUMÉRO UTILES **p.51**

ÉTAT **CIVIL**

NAISSANCE

Tom Geyer : 11 juillet
Lola Bernadon : 12 août

MARIAGE

Adeline Laneurit & Yannick Delahayes : 9 juin
Anne Boucaumont & Augustin Godron : 31 août

PACS

Cathie Charlon & Karl-Heinz Geyer : 28 juin
Murielle Guillot & Olivier Rubio : 19 octobre

DÉCÈS

Loetitia Gueneau : 6 février
Aline Collas : 10 février
Paulette Gauthier : 18 mars
Eric Morel : 26 avril
Fabrice Delaume : 27 avril
Ingrid Kiene : 7 août
Alain Henzi : 24 octobre
Marceau Crétel : 22 novembre

BULLETIN MUNICIPAL DE COULEUVRE

Mairie de Couleuvre
21 rue Jules Ferry 03320 Couleuvre
Tél. 04 70 66 10 45 / Fax 04 70 66 10 09
mairie-couleuvre@wanadoo.fr
couleuvre-troncais.fr

Directeur de la publication :
Daniel Rondet

Équipe rédactionnelle :
L'équipe d'Originis : Cyril Toutain - Gautier Riva Coralie Toureau - Jacqueline Martinez - les agents de la mairie , les présidents d'association et Annie Romanello

Réalisation :
L'équipe d'Originis :
Cyril Toutain - Gautier Riva - Coralie Toureau - Romane Laithier

Crédits photos :
Mairie de Couleuvre - Coralie Toureau - Pays de Tronçais

Imprimé en France à 500 exemplaires
Dans un souci de respect de la nature, le bulletin de la Municipalité de Couleuvre a choisi d'imprimer votre journal sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts (norme PEFC). De même, l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert, qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.

MAIRIE

RETROUVONS LE GOÛT DE L'AVENIR ET D'UN DESTIN COMMUN

Nous voici depuis quelques foulées dans le nouvel an qui, je l'espère, sera plus généreux et disposé à procurer de meilleures nouvelles, loin de ce passé récent troublé par des tragédies humaines, l'insécurité, le terrorisme, le chômage et d'autres maux générés par une société pleine de soubresauts et d'incertitudes. Nous sommes aujourd'hui sous le choc et je souhaite que ce mouvement général ambiant de colère et de revendications puisse se régler par le dialogue et des moyens adaptés.

Daniel Rondet / Maire de Couleuvre

Que cette année vous soit heureuse, que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune. Quant à l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

Je tiens à remercier mes collègues du Conseil municipal et ceux de la Communauté de Communes de Tronçais, toujours attentifs à l'intérêt général dans les méandres des lois complexes et parfois illisibles. Ils participent activement à la vie démocratique. Je n'oublie pas nos responsables administratifs et techniques et tous ceux, plus discrets, dont l'action quotidienne contribue au rayonnement de notre petite cité.

Je tiens aussi à féliciter toute l'équipe éducative pour son dynamisme et l'excellent travail réalisé à l'école. Je veux saluer également tous les acteurs économiques et associatifs qui font vivre et animent notre village.

La Mairie est, et demeure, la première porte d'entrée pour nos administrés. Pousser la porte de la mairie c'est pénétrer dans un lieu d'engagement et de respect ; celui de rendre accessible l'héritage républicain à chacun et chacune d'entre nous. C'est embrasser la démocratie qui façonne notre collectivité jour après jour pour retrouver le goût de l'avenir et l'envie d'un destin commun.

Il s'est avéré à la fin des années 1990 qu'elle pouvait être renforcée par l'intercommunalité pour la mise en œuvre de certains projets. La Communauté de Communes permettant une plus grande égalité de services et une mutualisation, synonyme d'économie de fonctionnement, dans certains domaines tels que l'école, la voirie, le tourisme, la petite enfance, le développement économique, la santé, etc. Cette réforme territoriale a bouleversé profondément notre organisation multiséculaire.

Je mesure la responsabilité qui nous est confiée. Guidée par l'intérêt général, notre municipalité tient ses engagements et, avec cette volonté, notre équipe travaille avec détermination au service de tous.

A Couleuvre nous avons toujours fait le choix de construire l'avenir. Malgré tout, nous avons réussi à mener à terme un grand nombre de projets : petits et grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons agi pour continuer à écrire l'histoire de notre commune et construire son avenir.

Je vous invite maintenant à vous immerger dans la vie de notre cité en lisant dans votre magazine les chroniques, les comptes rendus de nos décisions, la pertinence et la maîtrise de notre gestion. Toutes ces rubriques sont l'opportunité de dresser un bilan de notre univers communal.

Très bonne année à toutes et à tous.

Daniel Rondet

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN **2018,**

AIDES ET SECOURS

Aide sociale

Depuis la suppression du CCAS au 1er janvier 2017, les compétences sociales sont exercées directement par la commune dans son budget principal. Le Conseil Municipal a donc inscrit au budget primitif la somme de 1 000 € afin venir en aide aux administrés.

Subvention exceptionnelle

Le Lycée Agricole du Bourbonnais à Neuvy a demandé une aide pour participer au Trophée national des lycées agricoles qui se déroulera du 27 février au 3 mars 2019. Une élève de cet établissement étant domiciliée à Couleuvre, le conseil municipal attribue **une aide exceptionnelle de 150 € au lycée agricole de Neuvy.**

Monsieur le maire rappelle le bail à ferme du 24 septembre 2009 établi avec M.Erick Dardenne pour la location des terres sises « Les Bruyères de Rosières ».Contenance totale : 3ha 69a 51ca. Le conseil municipal autorise l'exploitation de ces terres par le Gaec des Peigneaux (Erick et Frédéric Dardenne).

Le conseil municipal a voté les taux des impôts locaux :
Taux Taxe d'Habitation : 23.45 %
Taux Foncier Bâti : 13.55 %
Taux Foncier Non bâti : 41.94 %

ACHAT DE MATÉRIEL ET RÉALISATION DE TRAVAUX

Sollicitation du DSD

Le conseil municipal a approuvé un devis de 12 635,32 € HT pour l'achat de petit matériel et la réalisation de ces travaux et sollicite le Dispositif de solidarité (DSD) du Conseil départemental de l'Allier.

- Petit matériel et vaisselle ..... 3 287,45 € HT pour la salle socio-culturelle (DECHO Centre)
- aspirateur (Agro Service) ..... 1 041 € HT
- laveuse (Agro Service) ..... 3 082 € HT
- réhabilitation de la cheminée bâtiment (Delaume) .... 1190 € HT
- rallonge bar salle socioculturelle (MBM) ..... 960 € HT
- écran salle socioculturelle (Actif Elec)..... 3 074,87 € HT

TOTAL.....12 635,32 € HT

FONDS DE CONCOURS

La commune sollicite auprès de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais un Fonds de concours d'un montant de 12 000 € pour la réalisation de travaux et l'achat de matériel.

- bancs et chaises à l'église (Stella Mazamet) ..... 18 787,36 € HT
- modification clôture du parc ..... 1 784.00 € HT (Saly-Mat, Saligny sur Roudon)
- groupe électrogène (Agro service 2000) ..... 769 € HT
- tronçonneuse (Agro service 2000) ..... 690,83 € HT
- nettoyeur vitres (Agro service)..... 49,63 € HT
- taille haies (Agro service 2000) ..... 786,60 € HT
- pépinière (Boudet, Cérilly) ..... 3 297,92 € HT
- total .....26 165,34 €HT,

Il restera à charge pour la commune la somme de 14 165,34 €, qu'elle prendra sur ses fonds propres.

Remplacement chaudière usine de porcelaine
La chaudière de l'usine de porcelaine étant devenue vétuste, le Conseil municipal a approuvé le devis de l'entreprise Diadem (Moulins), s'élevant à 10 021, 50 € HT.

Travaux logement n°1 « La fabrique »
Le conseil municipal accepte de faire réaliser et de payer les travaux du logement n°1 « La fabrique ». Le linoleum sera donc remplacé dans la salle par un parquet flottant. Toutefois, le précédent n'étant pas abimé et présentant uniquement une usure normale, le loyer est porté de 377,21 €/mois à 400 €/mois à compter du 1er juillet 2018, avec l'accord des locataires.

RESSOURCES HUMAINES

Création poste adjoint administratif
Un emploi permanent d'adjoint administratif à 1/4 de temps (25h/semaine) est créé.
L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- Mairie : accueil, traitement du courrier, état-civil, urbanisme gestion du cimetière, élections, rédaction du bulletin municipal, invitations, coordination avec la bibliothèque, avec le service social, etc.
- Agence postale communale : accueil, vente, affranchissement, retrait, dépôt d'argent, etc.

Mise à jour du tableau des effectifs
Suite à la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 02 juin 2018, le tableau des effectifs est ainsi mis à jour :

- 1 poste de rédacteur
- 20h/semaine
- 1 poste d'adjoint administratif
- 25h/semaine
- 1 poste d'adjoint technique territorial
- 20h/semaine
- 2 postes d'adjoints techniques
- 35h/semaine

Surveillance du bassin de loisirs
Après création, d'un poste d'éducateur APS (35h par semaine) pour la période du 1er juillet au 31 août 2018, M.Valentin Lafleuriel est engagé en qualité d'agent non titulaire. Avec une rémunération calculée en référence au 5ème échelon du grade éducateur APS, IB 406 catégorie B.

Recensement de la population - rémunération des agents recenseurs
Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.
La dotation attribuée pour le recensement de la population est de 1 246 €.
Monsieur Didier Fremillon est nommé coordonnateur communal et les deux agents recenseurs sont : Madame Martine Papon et Monsieur Olivier Bruyat. Leur rémunération est portée à 823 € brut.

RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité qu'à la rentrée scolaire 2018, l'organisation sur 4 jours d'école sera appliquée au sein du SIRP Couleuvre/Valigny. Suite à une enquête auprès des familles, il ressort une demande de mise en place pour le mercredi de garderie et activités à compter de la rentrée 2018.

Le Conseil municipal décide de ne pas mettre de garderie en place le mercredi à Couleuvre. En revanche, tous les enfants de la Communauté de Communes peuvent fréquenter le centre de loisirs de Saint-Bonnet-de-Tronçais, le mercredi et pendant les grandes vacances.
Les enfants du SIRP Couleuvre/Valigny ont également la possibilité :
- de se rendre à Lurcy-Lévis afin de pratiquer des activités au gymnase durant la journée.
- de bénéficier d'une aide à la réussite scolaire proposée par le Centre social de Lurcy-Lévis, le mercredi de 9h à 12h. Les communes pressenties sont Lurcy-Lévis, Le Veurdre et Couleuvre/Valigny)

DIVERS

Écorce de résineux
Après l'achat d'écorce de résineux qui servira pour les parterres de la commune, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition, au prix coûtant, des habitants le reste du stock d'écorce : soit 20,90 € le m^3 TTC.

Achat de bois
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'ouverture d'une rue communale.
Le bois qui a été déchiqueté en bois pour plaquette a été mis en vente.
CBD Cuma Bourbonnaise de drainage à Yzeure a acheté 28,04 T au prix de 48,21 € soit un total de 1351,89 €.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Mme et M. Levasseur ayant acquis le chemin communal partant de la D 534 et desservant le Petit-Dumy, une enquête publique a été ouverte. Elle s'est terminée le 25 septembre 2018.
Ce chemin est bordé par les parcelles C n°516, 380, 381, 383, 537, 394, 396, 410, 411,407, 402, 400, 399, 398, 397, 409 et 408 commune de Couleuvre.
Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'aliéner ce chemin au prix de 0,20 € le mètre carré. Tous les frais occasionnés par cette vente (notamment l'intervention d'un géomètre expert pour numéro de cadastre), sont à la charge de l'acquéreur,
Le chemin étant bordé des parcelles A n°103 et 98 commune de Saint-Plaisir, le conseil municipal de cette commune s'est également prononcé favorablement.

LOCATION TERRES COMMUNALES

1. Le Conseil municipal a donné un avis de principe favorable à Monsieur David Galopier pour l'échange de sa parcelle contre des parcelles communales cadastrées C 309 - 310 - 311 - 312, 4ha 10a 18 ca, situées à la Justice et louées par bail à ferme du 16/07/2013. Cette décision a été prise au vu de l'accord du Gaec des 3 clochers et de la Safer.

2. Le conseil, après en avoir délibéré, maintient sa délibération du 22 juin 2017, attribuant au Gaec des 3 clochers les parcelles communales sises Rozières, E 368, 369, 381, 382, 385, 386, 387, pour une contenance totale de 7ha 38. M. Erick Dardenne est autorisé à exploiter ces terres par arrêté du 5/02/2018.

3. Le conseil municipal autorise la signature du bail avec le Gaec des 3 clochers à compter du 28 février 2018 jusqu' au 10 novembre 2022 au tarif actuel (80€ l'hectare) pour la location des terres communales sises « Les Bruyères de la Justice » :

C 309 ..... 1ha 24a 61ca
C 310 ..... 67a 50ca
C 311 ..... 1ha 22a 47ca
C 312 ..... 95a 60ca
Contenance totale 4ha 10a 18ca

LES BAUX

Bail commercial

M.Frédéric Jouanneau ayant acquis le fonds de commerce de l'épicerie, située au 3 rue Marx Dormoy, un bail commercial est établi à compter du 1er juillet 2018, aux mêmes conditions que précédemment avec les époux Moussaoui.

Baux ruraux

Les baux suivants, arrivés à échéance le 10 novembre 2018, ont été renouvelés pour une période de neuf années au tarif instauré de 80€ /l'hectare.
Bail signé avec Messieurs Charles et Sébastien Friaud pour les parcelles E 375, 376, 377, 378p, 379, 380, 389, 396 « Les Bruyères de Rosières », contenance totale 10ha 42a 51ca.
Bail signé avec Monsieur Erick Dardenne pour les parcelles E 372, 373, 374 « Les Bruyères de Rosières », contenance totale 3ha 69a 51ca.

Terrains communaux, sis place du 14 juillet

Les baux arrivant à expiration au 10 novembre 2018, les locataires qui ont fait part de leur demande de renouvellement bénéficieront du tarif de de 0,56 € le m² :
- M. Claude Riotte, parcelle AD 12
- M. Mme Jean-Pierre Lethinois, parcelle AD 7
- M. Samuel Poulet, parcelle AD 6
- M. Daniel Moncet, parcelle AD 5
- M. Victor Schuil, parcelle AD 11
- Mme Pierrette Rousselet, parcelle AD 10

M.Michel Boulenger ayant fait savoir qu'il ne désirait pas renouveler son contrat pour la parcelle AD 9, un contrat sera établi au nom de M. et Mme Muhic qui en ont fait la demande, au tarif de 0,56 € le m².

Modification parcellaire et bail consenti au Gaec des 3 clochers

Lors de la vente de parcelles situées à « Rozières » à la Sarl Bergeron, une modification parcellaire a été effectuée. Les parcelles E 381 (1ha 69a 31ca) et E 382 (1ha 69a 46ca), soit 3ha 38a 77ca, ont été redécoupées en :
E 661 (1ha 68a 97ca) - Commune de Couleuvre
E 660 (0ha 58a 68ca) - Commune de Couleuvre
E 659 (1ha 11a 64ca) - Sarl Bergeron
+ 34ca, soit au total : 3ha 39a 63ca.
Par délibération du 20 juin 2017, le conseil municipal a attribué au Gaec des 3 clochers les parcelles : E 381 1ha 68a 97ca et E 382 0ha 58a 68ca. Il s'agit des parcelles renumérotées : E 661 (1ha 68a 97ca) et E 660 (0ha 58a 68ca). Le bail sera modifié en ce sens.

SINISTRES

Orage

Une déclaration de sinistre a été effectuée le 24 mai 2018, auprès des assurances Axa, pour dommages électriques et bris de machine survenus à la suite d'un orage provoquant des dommages sur le tableau de commande de régulation PH et Chlore.
Le devis réparation établi par Phil Piscine s'élève à 6 000 € TTC. L'évaluation des dégâts vétusté déduite est de 3 600 €

Bris de glace

Le sinistre en date du 6 juillet 2018 a été déclaré auprès des assurances pour bris de vitres de la salle de classe et de la cantine. Le devis réparation établi par Couleuvre Menuiserie s'élève à 583 € TTC. Le remboursement par l'assurance sera du même montant.

Dégâts des eaux à la Salle des chapeaux

Le devis de réparation établi par l'entreprise Boucheron s'élève à 29 471,04 € TTC pour le sinistre survenu le 3 juillet 2018.
Le remboursement par l'assurance vétusté déduite sera de 24 276.35€
- Indemnité immédiate : 18 207.26 €
- Indemnité différée : 6 069.09 €

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2017

Communauté de Communes du pays de Tronçais

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais a adressé le rapport retraçant l'année 2017.Le Maire a donné acte de la présentation de ce rapport au Conseil Municipal.

SIVOM Nord Allier

Au vu de l'article 73 de la loi n°95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et du décret n°95-635 de 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,
Le conseil municipal a donné acte de la présentation de ce rapport concernant l'année 2017.

SÉCHERESSE 2018 : COULEUVRE DEMANDE LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CALAMITÉ AGRICOLE

Plusieurs agriculteurs ont fait part des dégâts occasionnés par la sécheresse sur leur activité et des coûts importants induits. Nombreux sont ceux qui sont dans une situation financière alarmante et dans un état psychologique préoccupant.

Ils s'inquiètent de la perte de rendement en céréales qui compromet l'équilibre de trésorerie dans les exploitations et engendre des frais inhabituels d'autant plus qu'il leur faut acheter du fourrage pour leurs animaux.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, de solliciter de Madame la Préfète la reconnaissance de l'état de calamité agricole pour sécheresse pour l'année 2018 et ce sur tout le territoire de la commune de Couleuvre. Par ailleurs, il a autorisé le maire à solliciter l'État pour que les agriculteurs puissent bénéficier d'aides et que soient notamment appliqués des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.).

CLECT

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) en date du 5 juillet 2018 et présenté par le Maire.
Syndicat intercommunal de création et d'entretien des chemins des communes de la région de Bourbon-l'Archambault
Le Maire donne acte de la présentation de ce rapport au Conseil municipal ainsi que de l'utilisation des crédits engagés.

SERVICE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL / ATDA

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.
Il a pour objectifs :
- de renforcer la sécurité des données personnelles,
- d'adapter les droits et les libertés des personnes aux conditions de l'ère numérique,
- de réaffirmer le droit des personnes,
- d'augmenter les sanctions encourues,
- de créer un cadre juridique unifié en matière de gestion des données personnelles.

Désormais, chaque organisme doit être en mesure de démontrer le respect des principes applicables en matière de protection des données et mettre en œuvre des procédures et des mécanismes qui permettent de protéger les données à caractère personnel.

Compte tenu de leur structure organisationnelle et de leur taille, les structures publiques peuvent désigner un seul délégué à la protection des données. Ainsi, l'ATDA propose à compter du 1er janvier 2019 un bouquet de prestations :
- Information et conseil aux élus et aux agents
- Contrôle du respect du RGPD et du droit national en matière de protection des données et notamment :analyse et vérification de la conformité des activités de traitement, recommandations
- Assistance pour la réalisation des analyses d'impact

Outre ces missions obligatoires définies par le RGPD, les prestations suivantes sont également proposées :
- Assistance à la cartographie des traitements des données personnelles et à l'élaboration du registre des activités de traitements
- Aide à l'élaboration d'un plan d'actions de mise en conformité avec la réglementation.
- Assistance en cas de violations des données personnelles
- Après avoir délibéré, le Conseil municipal a donc décidé d'adhérer au service optionnel protection des données à caractère personnel de l'ATDA. Il désigne l'Agence technique départementale de l'Allier en tant que personne morale comme déléguée à la protection des données à compter du 1er janvier 2019.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil décide de porter la subvention du comité des fêtes à 2518 €, soit une participation de 2182 € pour le feu d'artifice et 336 € au titre de l'association.

- Amicale des pompiers ..... 336,00€
- Amis du musée ..... 336,00€
- Anciens combattants ..... 336,00€
- Association tracteurs ..... 336,00€
- Club de l'amitié ..... 336,00€
- Foot ..... 336,00€
- Foyer rural ..... 336,00€
- Gym ..... 336,00€
- Société de pêche ..... 336,00€
- Sport Nature Terroir ..... 336,00€
- Sonimage ..... 336,00€
- Comité des fêtes ..... 2 518,00€
- Galoches de Tronçais ..... 336,00€
- Adater ..... 46,00€
- Délégation départementale éducation nationale ..... 16,00€
- Croix rouge ..... 200,00€
- JSP Le Veurdre ..... 240,00€
- Secours populaire (bon d'achat épicerie) ..... 300,00€

Nous rappelons aux associations qu'il est indispensable que les demandes de subventions nous parviennent en mairie avant le 15 février.

LES CHIFFRES CLÉS **DE COULEUVRE 2018**

629 habitants

312 000 € de fond de roulement net global

578 072 € de trésorerie

335 756 € d'excédent de fonctionnement reporté

775 523 € d'investissements programmés sur 2 exercices

119 000 € de capacité d'autofinancement

444 €/ Habitant évaluation de l'endettement

0,45 Année Poids de la dette en nombre d'année de recettes courantes

27,4% parts des dépenses de fonctionnement affectées aux frais de personnnel

RÉGIES **MUNICIPALES**

LES **TARIFS 2019**

CAMPING 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE :

- **518 nuitées**
- **214 campeurs**
- redevance campeur : 2,30 €
- enfant de 7 à 14 ans : 1,20 €
- enfant –7 ans : gratuit
- emplacement : 1,75 €
- voiture : 1,75 €
- électricité : 3,50 €
- garage mort : 2,30 €
- emplacement grande caravane : 3,50 €
- électricité grande caravane : 7,00 €

CIMETIÈRE :

Le Conseil Municipal reconduit le tarif des concessions trentenaires au cimetière communal, soit à compter du 1er janvier 2019
Concessions cimetière : 50,00 € le m²

Colombarium : tarifs reconduits

- Concession 15 ans : 400 €
- Concession de 30 ans : 850 €
- Concession de 50 ans : 1 300 €

BASSIN DE LOISIRS :

- **62 jours d'ouverture du 1er juillet au 31 août**
- **4 640 entrées**

MUSÉE :

visiteurs du 1er avril au 30 septembre

- **316 visiteurs**
- Enfants : ..... gratuit jusqu'à 12 ans
- Individuel : ..... 3,60 €
- Groupe : ..... 2,50 € par personne

SALLE DES CHAPEAUX :

1. Habitants de Couleuvre
   - vin d'honneur : ..... 70 €
   - 1 journée : ..... 120 €
   - 1 journée supplémentaire : ..... 80 €
2. Personnes extérieures à Couleuvre
   - vin d'honneur : ..... 100 €
   - 1 journée : ..... 220 €
   - 1 journée supplémentaire : ..... 110 €
3. Associations de la commune : ..... 50 €

Une caution de 300 € sera demandée pour les locations aux habitants de la commune ainsi qu'aux personnes de l'extérieur.

SALLE SOCIO-CULTURELLE :

Habitants de Couleuvre

- vin d'honneur : ..... 90 €
- 1 journée : ..... 200 €
- 1 journée supplémentaire : ..... 100 €

Une caution de 300 € sera demandée pour les locations aux habitants de la commune

4. Personnes extérieures à Couleuvre
   - vin d'honneur : ..... 130 €
   - 1 journée : ..... 300 €
   - 1 journée supplémentaire : ..... 150 €

Une caution de 450 € sera demandée pour les locations aux personnes de l'extérieur.

5. Associations de la commune : ..... 80 €

ENVIRONNEMENT : MISE À JOUR DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉE (PDIPR)

Le conseil municipal a approuvé les objectifs du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR). Il s'est engagé à conserver le caractère public et ouvert des chemins inscrits. En cas de suppression ou de changement d'affectation d'un chemin faisant partie d'un itinéraire, il proposera un chemin ou itinéraire de substitution équivalent.

Demande de conservation

1 - chemin rural des Baliveaux à Vilaire
2 - chemin rural de Jape-loup au Dérimet
3 - chemin dit du Dérimet à la Flanderie
4 - chemin dit du Dérimet à la Taupinière
6 - chemin rural dit de Chauvet
7 - chemin rural des Barathons aux Blanchets
8 - voie ordinaire n° 27 de Cérilly à la Corne de Rollay
9 - chemin des Vallons aux Creux
10 - voie ordinaire n° 3 de Theneuille à Couleuvre
11 - chemin rural du Blondet à Couleuvre
12 - partie du chemin rural de la Tuilerie au Petit Crot renommé chemin de Davril au Grand Crot
54 - partie du chemin rural de la Tuilerie au Petit Crot renommé chemin de La Tuilerie au Grand Crot
13 - chemin rural de la Croix Charnay
14 - chemin rural des Landes à la Croix Charnay
15 - chemin du Tachet
16 - chemin des Bruyères de Malfait à Jean Simon par la Bretaudière renommé chemin de Jean Simon à La Bretaudière
17 - chemin de Couleuvre à Mézamblin
18 - chemin reliant le Tachet aux Gandons puis à la Justice renommé chemin de La Justice au Tachet
19 - chemin du Davril à Sagottière puis au Ponchoir renommé chemin rural de Sagotière aux Bergerots
20 - chemin reliant la voie communale n° 8 au chemin du Blondet par Barillère renommé chemin de Barillère
21 - chemin de la RD 13 à Rapiat par les Peigneaux renommé chemin de Rapias aux Peigneaux
23 - chemin entre les Peigneaux et Rapiat rejoignant Villers renommé chemin de Rapias à Villers
24 - chemin reliant les lieux dits les Ratoires, les Pernins, le Davril, Sagotière, le Protat renommé chemin de la Tuilerie à Sagotière
27 - chemin des Blanchets aux Gondoux

Demande d'inscription

03 - prolongement du chemin dit du Dérimet à la Flanderie
05 - partie non goudronnée du chemin dit de la Taupinière
012 - prolongement du chemin rural de la Tuilerie au Petit Crot déjà inscrit et renommé chemin de Davril au Grand Crot
018 - prolongements du chemin reliant le Tachet aux Gandons puis à la Justice déjà inscrits et renommé chemin de La Justice au Tachet
019 - prolongement du chemin du Davril à Sagottière puis au Ponchoir déjà inscrit et renommé chemin rural de Sagotière aux Bergerots
024 - prolongement du chemin reliant les lieux dits les Ratoires, les Pernins, le Davril, Sagotière, le Protat et renommé chemin de la Tuilerie à Sagotière
28 - chemin rural des Landes aux Grenouillères
29 - chemin rural dit des Grenouillères aux Crénondaux
30 - chemin des Trois Fourneaux
31 - chemin de la Cinardière à La Bourgeonnière
32 - chemin rural dit du Dérimet
33 - chemin rural dit de la Cagière
34 - chemin rural dit de Faverot au Lieu Charne
35 - chemin de la Bruyère
36 - chemin de la Dagnerie à Chez Béraud
37 - chemin de la Corne de Rollay aux Presses
38 - chemin de la Corne de Rollay au Prage
39 - chemin du Goût de Lariaux au Prage
40 - chemin de la Chaume
41 - chemin dit des Presses au Bastien
42 - chemin du Bastien à La Folie
43 - chemin des Presses à La Folie
44 - chemin du Claudat à La Font Macon
45 - chemin de la Folie
46 - chemin de Rozières
47 - chemin du Château
48 - chemin de Charnot au Creux
49 - chemin de Pola au Bastien
50 - chemin du Petit Etang
51 - chemin du Petit Jardin aux Galivaux
52 - chemin des Verts
53 - chemin du Petit Cros
55 - chemin des Bruyères de La Justice
56 - chemin rural de la Sauvette
57 - chemin des Seigles
58 - chemin des Colombières

Demande le déclassement

001 - partie goudronnée du chemin rural des Baliveaux à Vilaire
5 - chemin dit de la Taupinière
006 - partie goudronnée du chemin rural dit de Chauvet
008 - partie goudronnée de la voie ordinaire n° 27 de Cérilly à la Corne de Rollay
009 - partie goudronnée du chemin des Vallons aux Creux
0010 - partie goudronnée de la voie ordinaire n° 3 de Theneuille à Couleuvre
0016 - partie goudronnée du chemin des Bruyères de Malfait à Jean Simon par la Bretaudière
0020 - parties goudronnées du chemin reliant la voie communale n° 8 au chemin du Blondet par Barillère
0021- partie goudronnée du chemin de la RD13 à Rapiat par les Peigneaux
22 - chemin de la RD13 à la Voie Communale 16 des Joigneaux à Couleuvre par Rosière (partiellement)
0024 - parties goudronnées du chemin reliant les lieux dits les Ratoires, les Pernins, le Davril, Sagotière, le Protat
25 - chemin rural du Blondet à la Faye
26 - chemin forestier reliant la RD978 A à la ligne du Bois moineau.

Toute délibération antérieure et traitant de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est réputée caduque.

INTERCOMMUNALITÉ

Adhésion au Sictom de Cérilly

Le conseil municipal sollicite l'adhésion de la CCPT au Sictom de Cérilly pour la partie du territoire concernant la commune de Couleuvre.

Adhésion au SDE

Par délibération du 17 mai 2018, le conseil communautaire du Pays de Tronçais a décidé de demander son adhésion au SDE 03 dans le cadre de la compétence communautaire d'aménagement de zones communautaires et d'opter pour la compétence syndicale suivante : « Maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé ».

Dissolution du SIROM du secteur de Lurcy-Lévis

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention de liquidation du SIROM du secteur de Lurcy-Lévis.

Transfert compétences à la Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

L'accueil de loisirs extrascolaire au 1er septembre 2018

Les équipements sportifs d'intérêt communautaire

LE **BUDGET :**
finances saines et maitrisées

La situation financière de notre cité continue d'être très saine malgré les restrictions de dotations et le coût de la réhabilitation de la salle des fêtes. Un endettement maîtrisé et une bonne gestion des opérations couvrants la capacité d'autofinancement permettent de faire face aux emprunts et de financer les investissements sans aucune difficulté.
L'excédent de fonctionnement est confortable et le fonds de roulement net génère une trésorerie très satisfaisante l'avenir financier de notre commune est préservé.
Nous préparons l'avenir avec sérénité sans augmenter les impôts locaux depuis 10 ans.

COMPTE **ADMINISTRATIF 2017**

Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes
399 533,24 €

Dotations, subventions et participations
175 277 €

Produits courants
44 987,36 €

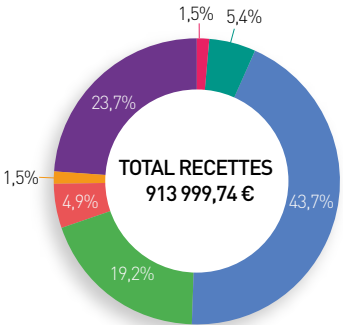

Produits exceptionnels
14 456,08 €

Atténuations de charges
14 012,47 €

Excédent de fonctionnement reporté
216 517,91 €

Produits des services, domaines et ventes diverses
49 216,04 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général
172 922,61 €

Charges de personnel
140 095,61 €

Charges de gestion courante
83 240,82 €

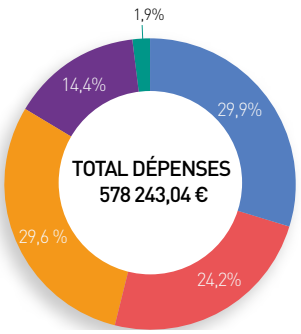

Atténuations de recettes
171 091,02 €

Charges financières
10 892,98 €

Détail des opérations d'investissement
Total recettes : 699 405,68 €

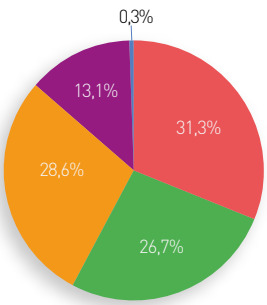

Opérations patrimoniales
2 400 €

Subventions d'investissement reçues
186 373,23 €

Dotations, fonds divers et réserves
218 918,45 €

Excédent d'investissement reporté
91 382 €

Emprunts et dettes assimilés
200 332 €

Détail des opérations d'investissement
Total dépenses : 723 415,81 €

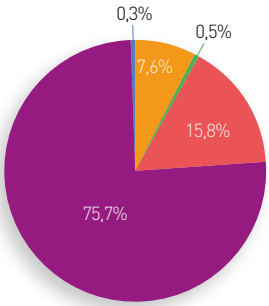

Opérations patrimoniales
2 400 €

Immobilisations en cours
547 785,75 €

Immobilisations corporelles
114 186,94 €

Emprunts et dettes assimilés
55 143,12 €

Subventions d'équipement versées
3 900 €

BUDGET **2018**

Recettes de fonctionnement

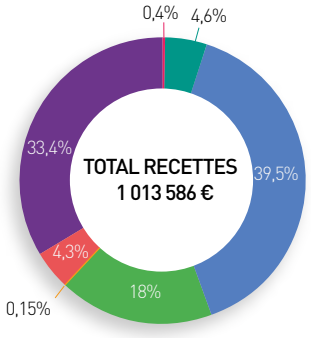

Impôts et taxes
400 000 €

Dotations, subventions et participations
182 130 €

Produits courants
43 500 €

Produits exceptionnels
1 500 €

Atténuations de charges
4 000 €

Excédent de fonctionnement reporté
335 756 €

Produits des services, domaines et ventes diverses
46 700 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général
157 140 €

Charges de personnel
156 900 €

Charges de gestion courante
90 138 €

Virement à la section d'investissement
419 437 €

Charges exceptionnelles
1 000 €

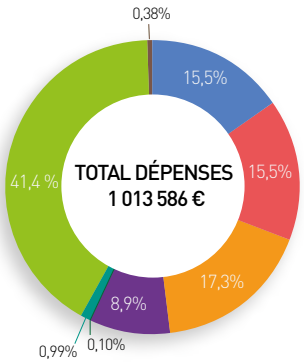

Atténuations de recettes
175 000 €

Charges financières
10 021 €

Dépenses imprévues
50 €

Opération d'ordre de transfert entre sections
3 900 €

Détail des opérations d'investissement
Total recettes : 775 523 €

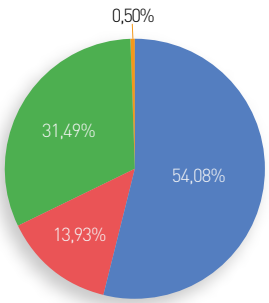

Virement de la section de fonctionnement
419 437 €

Subventions d'investissement reçues
244 186 €

Dotations, fonds divers et réserves
108 000 €

Opérations d'ordre de transfert entres sections
3 900 €

Détail des opérations d'investissement
Total dépenses : 775 523 €

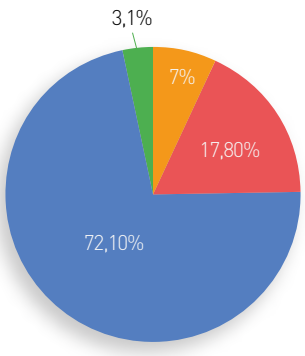

Immobilisations en cours
558 431 €

Immobilisations corporelles
138 727 €

Emprunts et dettes assimilés
54 354 €

Déficit d'investissement reporté
24 011€

VISITE DU **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** DE LA PRÉFECTURE À COULEUVRE

Dominique Schuffenecker, a rencontré les élus et les acteurs économiques du territoire ce mercredi 4 avril. Cette visite a été l'occasion de faire le point sur les dossiers communaux importants, le potentiel économique et les équipements au service de la population.

Une journée marathon pour le secrétaire général de la préfecture, dépêché par madame la Préfète de l'Allier. Il est accueilli à Couleuvre par le maire, Daniel Rondet, et les conseillers municipaux ainsi que de nombreux acteurs économiques (voir notre photo).

Le secrétaire général de la préfecture avec Daniel Rondet, le maire de Couleuvre et M. Bertaud (venu spécialement de Paris pour présenter l'atelier de porcelaine et son activité), Serge Galopier pour l'élevage de bovins charolais, Marie-Claude Goutereaud pour la production laitière, Coralie Monpied qui gère une canardière, Eric Rolland, directeur commercial et marketing d'Agro Service 2000, accompagné de Isabelle Cheze, directrice achats et logistique, et Frédéric Jouanneau, gérant de l'épicerie « Panier sympa ».

À l'issue de la présentation de la commune, de son potentiel agricole, économique et touristique, Dominique Schuffenecker a expliqué son rôle au sein de la préfecture : les problématiques du monde rural, l'analyse des besoins des filières et des demandes de subventions. Sur ce point, il a précisé que la DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux) a presque doublé en 2017, que les dotations de fonctionnement ne baisseront pas en 2018, et qu'en termes de subventions pour l'équipement 15 millions d'euros ont été versés en 2017 au Département.

Sur la question de l'intercommunalité, le secrétaire général de la préfecture de Moulins a rappelé la position de l'Etat : le regroupement de communes est encouragé ; à cet effet, une augmentation de 5% par an des dotations de l'Etat est octroyée jusqu'en 2020. Il termine son intervention en conviant à faire appel aux services de la préfecture en cas de difficultés : ce sont des «facilitateurs» a-t-il dit , « le maximum est fait pour diligenter les autorisations administratives ».

La parole aux acteurs économiques. Ils ont présenté leur entreprise avant de proposer une visite sur site. Tout d'abord, **M. Bertaud** qui représentait Muriel Grateau Holding. Styliste de renommée internationale et gérante de l'atelier de porcelaine, elle a créé deux pôles artistiques : Arceco, qui poursuit la fabrication de porcelaine, et Studio 29 qui englobe le textile (linge de table et de maison uniquement en lin), la verrerie et la maroquinerie. Ensuite, **M. Rolland**, d'Agro service 2000, dont le siège est à Menat (Puy-de-Dôme), emploie 12 personnes à Couleuvre (145 au total). 70% de son chiffre d'affaires repose sur une clientèle de proximité et capte surtout la ruralité.

Serge Galopier, issu d'une famille d'éleveurs bovins charolais depuis plusieurs générations, gère en GAEC, des fermes très structurées, entre engraissement et céréales. Son cheptel comprend environ 800 têtes. Il a dû faire face à une baisse de 7% de la consommation de viande bovine en 2017. En cause, l'importation de viande étrangère qui pénalise nos éleveurs et malgré la qualité qui a fait leur réputation. **Coralie Monpied**, a créé une canardière il y a maintenant cinq ans et la dirige avec ses parents. **Marie-Claude Goutereaud**, avec son fils et son frère, est dans la production bovine, laitière et viande (broutards et ovines) : « Il faudrait que l'Europe fasse quelque chose pour nous, réduise les importations et nous permette de pouvoir embaucher, ce que nous ne pouvons pas faire étant donné que notre marge bénéficiaire est trop petite » a-t-elle témoigné. À Couleuvre, les enfants de la cantine bénéficient d'un circuit court avec un goût et une qualité irréprochables.

Notre commerçant, **Frédéric Jouanneau**, présente sa supérette, où les produits sont variés (légumes, viandes, poissons surgelés, tabac, pain, journaux, souvenirs...) et un bar. Il gère seul... mais difficilement. Il a d'autres projets en tête : une structure de distribution de repas (ou plats) sur place, avec uniquement des légumes, des fruits, et des produits laitiers provenant de producteurs locaux. Mais cette installation ne pourrait voir le jour qu'avec des aides régionales, et des investissements.

Visite de la nouvelle salle socioculturelle inaugurée le 12 janvier 2018. Cette belle salle spacieuse et lumineuse, à l'acoustique de qualité, a été inaugurée le 12 janvier 2018. Le secrétaire général de la préfecture a pu voir la scène et ses coulisses, la cuisine fonctionnelle, ainsi que les autres équipements.

La visite des entreprises. Agro 2000 bien sûr, puis l'atelier de porcelaine où le personnel a pu montrer son tour de main. M Bertaud a présenté de très belles pièces créées ici à destination d'une clientèle aisée et exigeante (Etats-Unis, Emirats, Suisse) ou pour des manifestations prestigieuses à la Villa Medicis de Rome. Enfin, direction le musée de la porcelaine où sont conservées les plus belles pièces depuis la création de l'usine en 1788, avec le très beau rouge Couleuvre qui a contribué à sa renommée. La journée s'est terminée par un verre de l'amitié à la salle socio-culturelle.

VOIRIE - BÂTIMENT - **EMBELLISSEMENT**

En 2018, tous les chemins communaux ont été visités.
De nombreux travaux ont été retenus et chiffrés par le syndicat d'Ygrande.
Au total, un programme de 140 000 € sur 2 ans est envisagé.

LA VOIRIE

Le chemin des Gasetières, de la Croix-blanche jusqu'à la Croix-de-la-bourrique, pour un montant de 73 000 € (fossés curés et revêtement goudrons). Les accotements ont été fauchés, broyés et les nids de poules bouchés.

Le Conseil départemental subventionne à hauteur de 35% avec un plafond de 65 000 € les travaux de voirie sur 2 ans, la 3ème année étant une année blanche, ce qui veut dire aucune subvention.

LES BÂTIMENTS

Travaux d'entretien, d'aménagement, rénovation ou amélioration

- ✓ Le carrelage du bassin a été repris par l'entreprise Massot : certains carreaux en grès ont été recollés et d'autres neufs posés.
- ✓ A l'église : l'entreprise Massot a décrépi des parties soufflées des alcôves jusqu'à la pierre. Achat de 40 bancs et 40 chaises en hêtre, auprès d'une société française spécialisée dans l'ameublement des lieux de culte.
- ✓ Une nouvelle partie de clôture à été posée par la société Saly Mat autour du parc animalier.
- ✓ La cheminée de l'épicerie, qui menaçait de s'écrouler, a été supprimée par la société Delaume
- ✓ Dans le logement communal, 21 rue Jules Ferry, l'entreprise Samain a modifié le mode de chauffage avec mise en place de radiateurs électriques et enlèvement de la cuve à gaz par Primagaz.
- ✓ Mise en place de 2 bornes wifi installées par la Sas Net & You à la salle socioculturelle et au camping
- ✓ Installation de 2 bornes de propreté-hygiène canine au niveau du parc de jeux (à côté du bassin) et au camping
- ✓ Achat de matériels pour les travaux et entretien par les employés communaux : laveuse karcher, nettoyeur de vitre, meule, tronçonneuse,
- ✓ Achat de vaisselle, ustensiles et divers éléments pour la cuisine, salle et vestiaire de la salle socioculturelle
- ✓ Remplacement de la chaudière de l'usine de porcelaine qui était tombée en panne. Achat de la nouvelle chaudière auprès de la société Diadem.
- ✓ Pour le musée : achat de porcelaine de Couleuvre lors d'une vente aux enchères.

L'EMBELLISSEMENT

Malgré les conditions météorologiques difficiles, avec un été très sec, les employés communaux ont œuvré pour que les espaces verts soient toujours aussi accueillants et fleuris, afin de conserver une bonne impression aux visiteurs et un cadre de vie agréable à la population.

La bibliothèque séduit les lecteurs

Cette année encore la bibliothèque de Couleuvre a très bien fonctionné. Les institutrices, accompagnées des enfants, ont régulièrement investi le lieu. Les enfants apprécient cet instant où ils choisissent leurs livres mais aussi la rencontre avec nos amis conteurs Jean Bord et Robert Brunet qui aiment leur faire découvrir notre région à travers des contes bourbonnais, sans oublier les rondes et les chansons. Quant aux adultes, ils ont un grand choix de livres à disposition. Un merci tout particulier à Dominique Pignot qui assure l'ouverture et la permanence de la bibliothèque.

Les ateliers mosaïque Catherine Jouanneau a proposé et animé cet été plusieurs ateliers créatifs sur la réalisation de mosaïque effectuées sur divers supports.

En projet Cette année, nous souhaitons organiser un goûter avec nos anciens : le mélange des générations pour un temps de partage, sera très positif.

HEURES D'OUVERTURE :

Nous espérons que vous continuerez à venir nombreux les
LUNDIS de 16H À 18H
VENDREDIS DE 13H30 À 16H

Le Foyer Rural

Les différentes manifestations que nous avons organisées cette année ont rencontré un franc succès.

Nous encourageons vivement les personnes de la commune de Couleuvre à venir aux prochaines festivités. Les bénéfices servent à financer les activités pédagogiques et culturelles organisées par le corps enseignant ainsi que les cadeaux des enfants pour le Noël des écoles.

Le soutien de tous, en particulier celui des parents, est très précieux pour l'organisation et la préparation de ces manifestations.

L'association tient à remercier la municipalité pour sa subvention annuelle et les agents communaux pour le soutien apporté tout au long de l'année.

Tous les membres du Foyer Rural et de l'Amicale Laïque se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

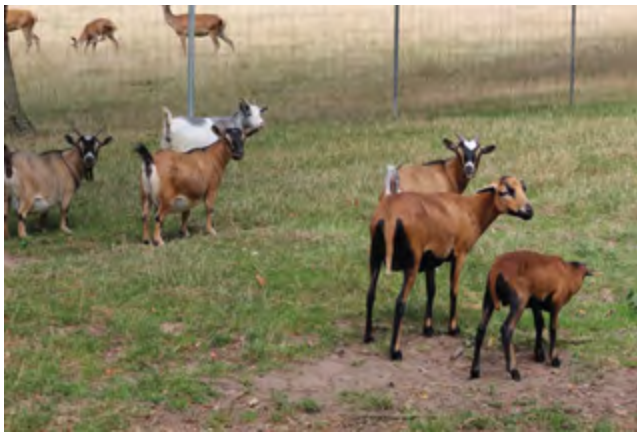

Le Parc d'élévage et **ses animaux**

Cette année, le parc d'élevage a vu l'arrivée de quelques agneaux du Cameroun, d'oisons de Guinée, et d'une chèvre des Pyrénées qui s'est bien adaptée (elle nous a été offerte par une bienfaitrice, que nous tenons à remercier). Une nouvelle clôture a été réalisée pour la séparer de certains autres animaux.

Cette année a été consacrée à la réglementation. Tous les mammifères ont été bagués par les soins de Julien Friaud, René (l'expert dans ce domaine) et Jean-Marc (qui apporte toujours une aide précieuse). Ce travail accompli, il sera suivi d'une prophylaxie faite par le cabinet vétérinaire de Lurcy-Lévis.

Beaucoup de questions

Pourquoi y a-t-il moins d'animaux à certaines périodes de l'année ? Tout simplement parce qu'il n'est pas possible de garder toutes les naissances – faons, alpagas, agneaux du Cameroun, etc. Nous les envoyons dans des élevages différents, sachant qu'ils y seront bien traités.

Pourquoi le grand cerf n'est plus là ? Il était devenu très agressif auprès d'une jeune biche et de son faon. Nous avons dû nous en séparer. Il vit maintenant dans un très grand parc et nous espérons que le petit faon – devenu un daguet – deviendra à son tour un grand cerf dès l'an prochain.

Des intrus viennent-ils dans le parc ? Nous sommes très vigilants, mais il arrive parfois des petits malheurs, surtout quand une martre vient « rendre une visite » dans la basse-cour. Là, nous sommes impuissants à remédier au problème !

Merci à notre gardien

Quoi qu'il en soit, Julien Friaud restera encore longtemps le « gardien » de tous nos animaux qui apportent un grand bonheur aux visiteurs, petits et grands.

La Cantine scolaire

La gestion de la cantine scolaire a été reprise par le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Couleuvre/ Valigny, courant novembre 2017. Les enfants ont pu bénéficier de repas élaborés avec des produits frais, issus de producteurs locaux, ce qui a permis de générer un petit bénéfice. Des fournisseurs ont été conservés comme la Laiterie Deret à Theneuille et Sicaba à Bourbon l'Archambault ; Pomona, l'épicerie locale, a également été sollicitée.

Remerciement

Un grand merci à notre cantinière Annie, à Sandrine et Marlène ainsi qu'aux donateurs de fruits et légumes.

Les tarifs pour l'année 2018/2019
seront donc maintenus avec un prix du repas à :

> 2,10€ / enfant (2 euros à partir de 3 enfant)

> 4 € /adulte.

La facturation est toujours établie par le SIRP et gérée par le trésor public.

Pensez-y ! *Si vous avez des légumes en trop ou des fruits dans votre jardin, n'hésitez pas à les apporter à la cantine.*

REMISE DE MÉDAILLE **D'OR**
à notre maire Monsieur Rondet

Lors des voeux à la commune, vendredi 11 janvier, Monsieur Daniel Rondet, maire de Couleuvre, s'est vu remettre, par le sénateur de l'Allier Gérard Dériot la médaille d'or pour ces 35 années au service de la commune, en présence du député Jean-Paul Dufrègne.

Élu depuis 36 années au service du territoire, Daniel Rondet a siégé comme adjoint chargé des finances et rédacteur du bulletin municipal. Ses mandats se succèdent. "Quel bonheur d'avoir franchi presque quatre décennies au service des autres" souligne-t-il. Son dévouement est aujourd'hui mis à l'honneur et salué par tous, pour son travail, son investissement et son engagement sans faille pour les Couleuvrois. Monsieur Rondet a tenu à saluer la mémoire de son prédécesseur, Monsieur Roger Friaud, auprès de qui, il a tout appris...

Le sénateur de l'Allier, Gérard Dériot remet la médaille d'or à Monsieur Daniel Rondet, maire de Couleuvre.

Monsieur Rondet adresse sa gratitude et sa reconnaissance à tous celles et ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite collective.

Vendredi 11 janvier, la population est venue nombreuse pour assister à l'évènement.

De gauche à droite :
monsieur Michel Galopier 1er adjoint, monsieur le sénateur Gérard Dériot, monsieur le Maire, Daniel Rondet, monsieur le député Jean-Paul Dufrègne et madame Annie Bernadon.

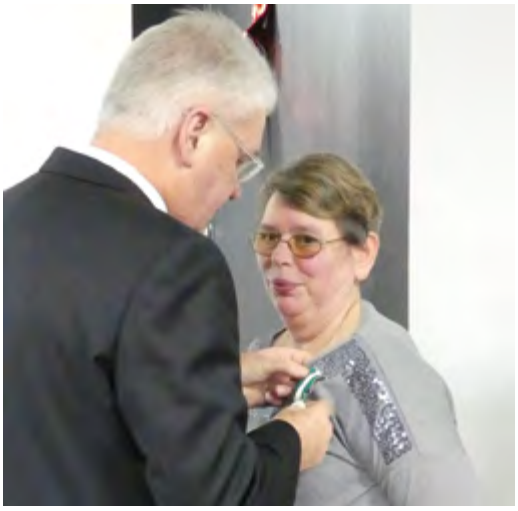

Remise de **Médaille**

Annie BERNADON - Médaille d'ARGENT

Annie Bernadon a reçu de Monsieur Rondet la médaille d'honneur régionale, départementale et communale dans l'échelon argent.

« Derrière cette médaille ce sont 20 années de travail particulièrement fructueux au service de la cantine scolaire. Reconnaissance des efforts accomplis pour défendre une certaine conception du service public. »

Employée en 1997 au poste de cantinière, elle a pu évoluer en devenant régisseur au musée de la porcelaine en 2000, puis prendre la gestion du camping municipal.

Le maire lui a souhaité une excellente fin de carrière à nos côtés en espérant continuer à la croiser dans les couloirs de la Mairie heureuse déterminée et motivée.

SALLE SOCIO CULTURELLE **- 1 AN DÉJÀ**

Un an après l'inauguration de la nouvelle salle socioculturelle, le taux d'occupation est satisfaisant. Très retenue par les associations locales, les particuliers ont su également en profiter afin d'organiser tous types d'événements. On comptabilise en effet 37 manifestations sur l'année et 50 jours de location.

50
JOURS DE LOCATION

37
MANIFESTATIONS
Anniversaires, Noces d'or, 2 Mariages, la soirée beaujolais...

Témoignage

« La salle est moderne, lumineuse et spacieuse. La scène centrale est idéale pour les spectacles des écoles. On peut y accueillir un grand nombre de personnes pour les repas associatifs, les lotos et les concours de belote », raconte une habitante qui a pu bénéficier de la salle socioculturelle cette année dans un cadre professionnel et familial. Elle a apprécié « la cuisine bien équipée » et « l'écran géant qui permet la projection de film, une option qui rend la salle très attractive ». Il en va de même de « la bonne sonorisation et l'acoustique ».

Le repas de fin d'année pour les 58 élèves du RPI, s'y est tenu, le vendredi 21 décembre, en présence de M. le Maire de Couleuvre, de Michel Galopier 1er adjoint, de M. Legall, inspecteur d'académie de Moulins, les institutrices de Couleuvre et Valigny, de Mme Papon, responsable de la bibliothèque ainsi que M. Bonneau, Président du Foyer.

UNE NOUVELLE **CLASSE DE CP** À L'ÉCOLE

L'entrée dans le réseau prioritaire du secteur de Lurcy-Lévis, a permis de bénéficier de la mesure de dédoublement des classes CP, créant ainsi un poste supplémentaire pour l'ouverture d'un CP pur de 10 élèves. C'est une chance de pouvoir proposer un CP avec un si petit effectif. Cette ouverture permettra une entrée plus sereine dans l'apprentissage de la lecture et un accompagnement plus poussé des enfants dans cette année charnière.

LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Cette rentrée 2018 a signé le retour à la semaine de 4 jours. Les élèves se rendent donc à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis et bénéficient d'une pause le mercredi.

Les horaires d'école sont dorénavant 9h05 - 12h05 pour la matinée, 13h25 - 16h25 pour l'après-midi.

Un service de garderie municipal gratuit est proposé avant et après la classe.

LA FÊTE DU GOÛT

A la veille des vacances de la Toussaint, les trois enseignantes se sont réunies pour organiser une matinée sur le thème du goût. Dégustations de jus, de confitures et de fruits secs, jeux de toucher, découverte de nouvelles saveurs, réalisation de crêpes. Cette matinée d'échange et de partage s'est déroulée dans la bonne humeur permettant à nos petits gourmets d'aiguiser leur palais et de découvrir de nouvelles saveurs. La fête du goût s'est terminée avec la dégustation de nos bonnes crêpes !

DES PROJETS… ENCORE DES PROJETS…

Cette année, les classes de Couleuvre étaient inscrites au projet Ecole et cinéma, ce qui a permis 3 projections de film. Du côté des sports : la piscine de Cosne d'Allier pour que les élèves se sentent à l'aise dans l'eau et une sortie nature en forêt de Tronçais. Les projets autour de la nature se poursuivent en partenariat avec l'Adater, avec cette année l'étude des plantes grâce aux carrés potagers de l'école. Enfin, chaque semaine, une rencontre à la bibliothèque.

Merci aux associations de parents (Foyer rural de Couleuvre et Amicale laïque de Valigny) qui ont permis de financer ces projets grâce à leur action de récolte des fonds.

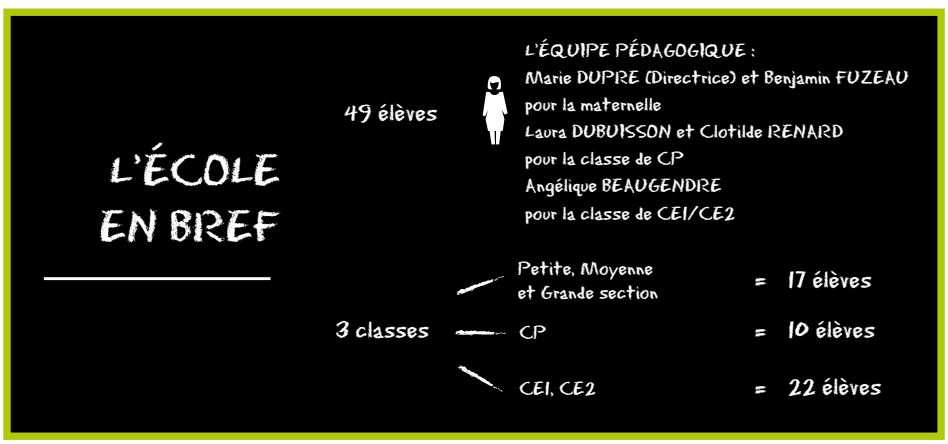

L'école de Couleuvre est en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de Valigny. Marine Garret a la responsabilité de la classe CM1/CM2. Elle est assistée par Béatrice Govignon. La classe regroupe 7 élèves de CM1 et 5 élèves de CM2.

Couleurs vives, aménagement chaleureux, sanitaires neufs, les élèves de la maternelle peuvent dorénavant compter sur un espace réhabilité et réaménagé.

UN ÉTÉ RICHE EN TRAVAUX

Durant les vacances d'été, l'école s'est fait une petite beauté ! Peintures, sols, sanitaires, aménagement de la cour… notre petite école a tout d'une grande !

La cour a elle aussi été repensée pour permettre une meilleure accessibilité et accueillir une nouvelle structure de jeux. Un espace bitumé a vu le jour, permettant à nos élèves de rouler en tricycles et trottinettes. Enfin, un espace stabilisé favorisera les jeux de cour et des parties de foot endiablées.

Daniel Rondet, maire, et Michel Galopier, premier adjoint, en compagnie de la directrice, Marie Dupré, sont venus vérifier les travaux réalisés cet été par la communauté de communes: mise en accessibilité de l'école et des sanitaires, réfection d'une salle de classe, du dortoir, du bureau de la directrice et de la cour, désormais agrémentée de nouveaux jeux.

LES CHIFFRES

Coût total : **136 559,46 € TTC**
y compris maîtrise d'oeuvre

SUBVENTIONS

Travaux subventionnés à **70 %**
33 % par l'État,
20 % par le Département
17 % par la Région.

Le reste étant à la charge de la communauté de communes du pays de Tronçais.

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS

24 024,04 € TTC
(renouvellement de la classe informatique).

SUBVENTIONS

30 % par le Département.

LE PAYS **DE TRONÇAIS,**
une collectivité au service de ses habitants

Dans un contexte difficile, particulièrement pour les territoires ruraux comme le nôtre, les élus siégeant au conseil communautaire ont fixé deux objectifs majeurs : porter la plus grande attention aux habitants de notre territoire et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.

PRIORITÉ AUX ÉCOLES ET À LA VOIRIE

Conformément aux engagements pris en 2012, la voirie et les écoles restent la priorité. Ces deux compétences mobilisent les ¾ des moyens financiers de la communauté de communes. Depuis 2013, la communauté de communes a investi 2 850 000 € dans la voirie (travaux et matériel), dont 687 300 € en 2018. Le même montant d'investissement sera réalisé en 2019.

La communauté de communes s'est engagée depuis 2013 dans un important programme de rénovation et de mise en accessibilité des écoles. Depuis 2013, elle a réalisé 1 525 000 € d'investissement dans les écoles (travaux, mobilier, informatique). Dix communes possèdent des écoles : Ainay-le-Château, Braize, Le Brethon, Cérilly, Couleuvre, Hérisson, Meaulne, Saint-Bonnet-Tronçais, Valigny et Le Vilhain. Environ 450 enfants sont scolarisés sur le territoire. Cette année, ce sont les écoles de Couleuvre, Saint-Bonnet-Tronçais et Valigny qui ont été rénovées pour un montant de 610 000 €. En 2019, l'école de Hérisson sera la dernière à bénéficier de cet important programme de travaux.

UN NOUVEL ACCUEIL EN CENTRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

A ces deux compétences de base, s'ajoute désormais l'accueil de loisirs sans hébergement. Celui-ci a été inauguré le 4 septembre. Il se situe à la Ferme de l'Etang, à Saint-Bonnet-Tronçais. Avec l'aide financière de la CAF de l'Allier et du Département, la communauté de communes a remanié ces bâtiments (120 000 € de travaux et d'équipement mobilier) pour les adapter aux exigences d'un accueil de loisirs. Ainsi, l'Accueil de Loisirs Anim'Tronçais est habilité à accueillir 50 enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (exception faite des jours fériés) de 7h30 à 18h30.

L'AIDE AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS (HABITAT)

Comme chaque année, depuis 2012, la communauté de communes a soutenu les particuliers qui rénovent leur habitat. Ainsi, elle a aidé 18 projets et attribué 19 422 € d'aides dans ce cadre. La communauté de communes n'oublie pas les entreprises du territoire. En partenariat avec la Région et le Département, elle aide les entreprises dans leurs projets d'investissement. Deux entreprises ont été aidées en 2018, pour un montant de 11 540 €. Qu'il s'agisse d'habitat ou d'aide aux entreprises, l'aide de la communauté conditionne l'engagement des autres partenaires : sans la communauté de communes, ni le Département, ni la Région n'accompagneraient nos entreprises.

LE TOURISME

Tronçais a intégré le club très fermé des « forêts d'exception » (une quinzaine de forêts y seront admises sur le millier de forêts domaniales qui couvrent le pays). La remise officielle du label a eu lieu le 17 mai (voir pages 26 et 27).

Enfin, la communauté de communes devient propriétaire des campings de Saint-Bonnet-Tronçais, d'Isle-et-Bardais et des anciens locaux du CPIE à Tronçais. Elle assurera les gros travaux sur ces équipements sans les gérer elle-même.

LES INVESTISSEMENTS **DU PAYS DE TRONÇAIS 2018**

1 525 000 €
depuis 2013
Rénovation et de mise en accessibilité pour les écoles

19 422 €
Aide aux particuliers: rénovation de l'habitat

2 850 000 €
depuis 2013
Entretien de la voirie et renouvellement du matériel

120 000 €
Création d'un nouvel accueil de loisirs

11 540 €
Aide aux entreprises

500 000 €
Forêt domaniale

La COM de COM du PAYS DE **TRONÇAIS** **SE MODERNISE !**

EXPLOREZ-MOI...

sur www.paysdetroncais.fr

ORDURES **MÉNAGÈRES,**
Ce qui va changer en 2019

L'année 2019 sera une année de changement pour la collecte des corps creux (bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes et emballages métalliques) et des corps plats (papiers et cartonnettes). En effet, le Sictom de Cérilly a répondu à un appel à projet de Citeo (mariage entre Eco Emballage et Eco Folio) sur l'extension des consignes de tri ; toutes les collectivités du département de l'Allier ont été retenues, dont le Sictom de Cérilly. La mise en place de cette extension correspondra avec l'ouverture du nouveau centre de tri, actuellement en construction (ouverture prévue le 1er Mai 2019).

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Les points d'apports volontaires sont supprimés pour les corps creux et les corps plats. Le Sictom va mettre en place des bacs à couvercles jaunes aux points de regroupements, à côté des bacs actuellement en place pour les ordures ménagères, ainsi que chez les particuliers qui sont collectés au porte à porte. Ce nouveau dispositif permettra de doubler les tonnages de collecte, soit 16kg par habitant au lieu de 8kg actuellement. Dans ces bacs, on pourra déposer en mélange les corps creux et plats, le nouveau centre de tri étant équipé de dispositifs des plus performants pour effectuer le tri.

L'extension des consignes de tri concernera tous les emballages en plastique.

Les colonnes pour le verre resteront et seront intensifiées.

L'enjeu est important : plus le Sictom collectera d'emballages et plus il percevra d'aides de Citeo. Une importante campagne de communication va donc être mise en place au niveau départemental : affichage, journaux, lettre à chaque foyer, presse et radios locales.

ORDURES MÉNAGÈRES : LES NOUVELLES TOURNÉES

Au 1er mai 2019, campagnes et bourgs passeront à un ramassage par semaine (une semaine les ordures ménagères et l'autre, les bacs jaunes).

Ce changement permettra la réalisation d'économie sur le transport et le personnel : ainsi deux agents pourront être transférés à la collecte des corps creux et plats.

De plus, nous devons réduire de moitié les ordures ménagères d'ici 2025 : les nouvelles consignes de tri et la réduction des fréquences de passage participent à cette réduction. Je compte sur votre compréhension pour le respect de ces nouvelles consignes de tri.

Bernard TIGÉ, Président du Sictom De Cérilly
Rue du Champ-Coudray - 03350 Cérilly
Téléphone 04.70.66.21.5
mail : sictom-cerilly@orange.fr

Durée de vie des déchets dans la nature

La décomposition est un processus que subissent tous les déchets. Son temps va varier suivant la nature des déchets, de quelques jours à plusieurs milliers d'années.

Un adulte moyen consomme tout près de 600 canettes de boissons gazeuses par année.

www.adeic.fr/2016/03/09/la-decomposition-des-dechets/

Une famille de 4 personnes génère 1,5 t.de déchets par an (24 litres par jour) contre 350 kg pour un célibataire (6 litres/ jour).

www.adeic.fr/2016/03/09/la-decomposition-des-dechets/

100 - 1 000 ans

Bouteille en plastique

10 - 100 ans

Conserve métallique

400 - 450 ans

Couche jetable

4 - 5000 ans

Verre

3 - 12 mois

Papier imprimé, journal

2 ans

Mégot de cigarette

400 - 1000 ans

Cartouche d'encre

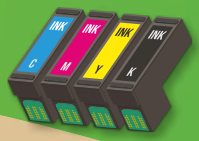

1000 ans

Carte SIM

LA FORÊT **DE TRONÇAIS,**
Les exigences du label « Forêt d'Exception »

En étroit partenariat avec l'Office national des forêts, la Communauté de Communes va investir 500 000 € en forêt domaniale, dont 265 000 € dès 2018/2019 pour l'aménagement de la futaie Colbert II (au rond de Richebourg) et la création d'un sentier autour de l'étang de Pirot.

Tronçais a intégré le club très fermé des « forêts d'exception et reçu son label le 17 mai. Ce label ne vient pas seulement confirmer le caractère exceptionnel d'un réservoir de biodiversité où cohabitent des espèces rares sur plus de 10 600 hectares . Il consacre aussi le travail minutieux de générations de forestiers et récompense la coopération entre les acteurs locaux, initiée il y a plus de 50 ans. Tout un territoire s'est mis en mouvement avec un objectif commun, un cadre (le programme quinquennal 2017-2022) et une instance de gouvernance. Le comité de pilotage rassemble en effet les représentants de tous les acteurs : Etat, Onf, collectivités locales, usagers, associations, professionnels de la filière bois. Tout le monde se parle et avance ensemble.

Bien sûr, le label « Forêt d'exception » est une reconnaissance. Sur le millier de forêts domaniales que compte la France, seulement une quinzaine peuvent prétendre à ce label. Oui, Tronçais a rejoint un club très fermé : c'est la seule forêt de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le massif de la Grande-Chartreuse, à obtenir cette distinction.

C'est aussi de la notoriété : ce label contribuera à renforcer l'attractivité du territoire. Un travail de longue haleine s'engage avec de nouveaux équipements au sentier de l'étang de Saint-Bonnet et autour de l'étang de Pirot, le renouvellement du mobilier, la valorisation de la futaie Colbert II, l'aire d'observation du brame, etc. Soit un investissement de 265 000 € dès 2018-2019 et 500 000 € d'ici à 2022. C'est encore des perspectives d'emplois. Aujourd'hui, la production de bois s'élève à 55 000 m3 par an : Tronçais est, et demeure, le laboratoire de la sylviculture du chêne. Demain, d'autres industriels de la filière bois viendront s'implanter ici, notamment la tonnellerie.

C'est enfin, un véritable levier socio-économique pour d'autres secteurs, au premier rang desquels le tourisme. C'est le début d'une très belle histoire qu'il nous reste à écrire.

Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE _ AUJOURD'HUI _

QU'EST-CE QUE LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION ?

Crée par l'Office national des forêts (Onf), il récompense un territoire qui s'engage dans une démarche d'excellence autour de son patrimoine forestier public. Acteurs locaux et Onf travaillent ensemble sur deux axes prioritaires : préserver l'environnement et accueillir le public.

FORÊT D'EXCEPTION
TRONÇAIS

UNE CHARTE DES VALEURS

La Charte Nationale Forêt d'Exception permet d'encadrer et de gérer durablement la forêt, la coupe du bois et les infrastructures en place.

8 MAI 2018,

Le 8 mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans conditions, mettant fin à un conflit qui avait duré sept ans et mis l'Europe à feu et à sang.

Une victoire rendue possible grâce à tous les combattants venus du monde entier pour nous délivrer de la barbarie ennemie : Anglais, Américains, Russes, Africains et autres, ont débarqué en Normandie et en Provence. Nous témoignons chaque année notre gratitude face aux sacrifices qu'ils ont consentis, tout comme nous honorons la mémoire des résistants qui ont lutté contre l'oppresseur et qui ont été déportés, emprisonnés, torturés, fusillés, donnant leur vie en sacrifice pour combattre les nazis (dont Jean Moulin, qui mourut le 8 juillet 1943).

Nous devons nous souvenir de toutes les exactions commises sur les civils qui furent persécutés, internés, torturés, exterminés à cause de la folie criminelle au service d'une idéologie barbare.

Cette victoire a consacré celle de la démocratie mais elle a laissé grand nombre de veuves et d'orphelins, de blessés, d'infirmes, et de victimes civiles. Il ne restait alors que le chaos, le désordre et tout à reconstruire. Il a fallu de longues années pour que tout rentre dans l'ordre.

Mais à quoi a servi cette grande guerre et celles qui l'ont précédée ? Aujourd'hui, qu'observons-nous ?

Certains pays n'ont pas retenu la leçon de l'Histoire. Les guerres sont toujours d'actualité dans le monde, des massacres sont perpétrés au nom d'idéologies nouvelles. Le racisme n'est pas vaincu. Le terrorisme conduit à des actions kamikazes et à d'autres génocides. La guerre ne résout rien.

C'est pourquoi, chez nous – quelles que soient nos origines et nos convictions – nous devons rester vigilants pour défendre nos valeurs, car les espérances de paix sont fragiles.

Il en va de notre avenir et de celui que nous préparons aux générations montantes qui aspirent à un futur de paix universelle.

11 NOVEMBRE 2018,

C'est sous un franc soleil que s'est déroulée cette cérémonie du souvenir, en présence des porte-drapeaux, des pompiers, des enfants des écoles, et d'une foule venue nombreuse. Nous sommes tous réunis au monument aux morts, héritage de la Première Guerre mondiale, lieu emblématique pour cette commémoration de la Victoire et de l'Armistice de 1918 signé à l'aube de ce nouveau jour, dans la forêt de Compiègne, au lieu-dit La clairière de l'Armistice.

En ce 11 Novembre 1918, la France pousse un grand soupir de soulagement.
Depuis Compiègne, il se propage jusqu'aux champs de bataille. Les armes se sont tues et les canons ont laissé la place à la clameur de tout un peuple, aux volées de cloches, aux sonneries de clairons et à la liesse générale. La paix va donc revenir.

Cette année, cet armistice résonne puissamment dans notre mémoire, car c'est un événement exceptionnel – c'était il y a cent ans, jour pour jour. Il est soutenu par les Anciens combattants et la municipalité devant l'intérêt historique de ce devoir de mémoire pour notre village.

Seuls les objets, les images, les correspondances et les archives témoignent de cette période sombre. Ils évoquent encore la vie quotidienne de tous ceux qui étaient éloignés de nous, le désœuvrement des épouses, des parents, des proches. Nous ne pourrons pas oublier l'énorme gâchis d'une guerre inutile qui a plongé dans la douleur les familles de manière inexorable et indélébile. Ce centenaire célèbre aussi le courage de tous ces hommes qui se sont battus et sont morts pour la Patrie, y compris tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur notre sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et que, pourtant, ils ont vaillamment défendu. Dix millions de combattants de tous les pays ont été envoyés dans ces combats terribles. Mais quel gâchis ! Hormis les morts, on a vu revenir les mutilés et les gueules cassées.

Et que reste-t-il de nos villages détruits, de nos villes dévastées ?
Nos archives contiennent la mémoire des hommes qui ont vécu l'atrocité la plus traumatisante des temps modernes. Ce partage historique doit être protégé et conservé afin de ne pas oublier.

Notre devoir de mémoire est de transmettre à nos enfants ce patrimoine qui nous a construit les uns les autres, pour ne pas reproduire les mêmes erreurs.

«Mais autour d'une Europe réunie forgée autour de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, le lien est encore fragile. Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre. Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui sont tombés il y a juste un siècle.»

Emmanuel Macron,
Président de la République

Morts pour la France en 2018 *(cités sur recommandation de Madame la Ministre des armées)*

Adjudant Emilien Mougin,
1er régiment de Spahis,
mort pour la France au Mali,
le 21 février 2018,

Maréchal des Logis Thimoté Dernoncourt,
1er régiment des Spahis,
mort pour la France au Mali
le 21 février 2018,

Caporal Bogusz Pochylski,
2ème régiment étranger d'infanterie,
mort pour la France en Irak,
le 21 mars 2018

CÉLÉBRATION DES **NOCES D'OR,**

Samedi 10 mars 2018, Daniel Rondet, maire de la commune, a renouvelé ses vœux de bonheur, en son nom et celui du conseil municipal, à Gérard et Jany MENCONI pour leurs 50 ans de mariage.

Le maire était heureux d'accueillir dans la maison commune, parents et amis afin de célébrer une nouvelle fois, comme l'année précédente des Noces d'or. Il a souhaité que leur bonheur dure encore longtemps, entourés de leurs 3 enfants et 4 petits-enfants. Le maire a manifesté sa gratitude pour le travail qu'ils ont réalisé pour la municipalité : Jany, en qualité d'Agent technique et Gérard, en tant qu'élu au conseil municipal puis 1er adjoint. Ils se sont montrés toujours disponibles et assidus dans l'exercice de leurs fonctions comme dans le monde associatif.

La cérémonie s'est terminée par la remise d'un diplôme et d'un bouquet offert par la municipalité symbolisant ces 50 années de vie commune. Une photo de groupe a clos la cérémonie avant de rejoindre la salle socioculturelle pour un vin d'honneur suivi d'un repas.

L'AUBERGE **DE LA FORÊT**

Après quelques travaux de rafraichissement et de mise aux normes, l'Auberge de la Forêt a ouvert ses portes dimanche 16 décembre 2018. Détentrice de la licence 4, Francine Kouider, la nouvelle propriétaire de l'auberge, démarre son activité par la vente à emporter (sandwiches jambon, saucisson ou végan ; les salades, frites et légumes) Tout sera fait maison (sauf les frites congelées). Elle proposera aussi des plats préparés par ses soins ainsi qu'un dépôt de pain pour dépanner.

La salle bistrot pourra être réservée pour tout événement (fête de famille, réunion professionnelle ou associative). Il suffit d'appeler pour confirmer la date et dire si vous souhaitez un buffet (20 personnes maximum).

Aux beaux jours, des tables à l'extérieur seront mises en place pour accueillir les clients afin de leur offrir café, sirop, jus de fruits, vin ou bière, crêpes.

Auberge de la Forêt :
La Corne de Rollay - 03320 Couleuvre.

L'auberge est située à l'intersection de la rue de Rollay et de la D 978A, routes de Valigny et de Lurcy (au nord de la forêt de Tronçais)

PORTRAIT

Francine Kouider
en quelques lignes

Originaire de Marseille, Francine Kouider, a beaucoup voyagé en Allemagne et en France. Elle a occupé différentes emplois de vendeuse notamment dans les food-trucks, avant de faire une longue carrière de fonctionnaire d'Etat en tant que sous-officier de l'armée, puis comme comptable civile au sein du ministère de la Défense (CTAC de Marseille). En février 2016, elle achète l'Auberge de la forêt, anciennement tenue par M.Jean Tierno. C'est une nouvelle vie qui commence.

NOS **ASSOCIATIONS,**
les poumons de notre village !

Les Amis du Musée **de la porcelaine**

L'assemblée générale a eu lieu le 22 janvier 2018. Le président a résumé les activités de l'année écoulée, remercié la municipalité pour la subvention et les cotisants pour leur participation. Le budget 2017 laissant un bénéfice intéressant, la cotisation est inchangée pour 2018.

Composition du nouveau bureau :

Jacques Vacherat (président d'honneur)
Robert Brunet (président réélu)
Bernard Richard (vice-président)
Valérie Zastawny (secrétaire)
Françoise Cancre (adjointe)
Marie-Odile Friaud (trésorière)
Annie Bernadon (adjointe)
Françoise Cancre (secrétaire adjointe)
Robert Cancre (commissaire aux comptes)
Annie Romanello (relations presse).

LE BAL TRAD DU DIMANCHE 8 AVRIL

C'était l'ambiance des bals d'ch'nous, à la salle socioculturelle, à partir de 15h, avec Les Six Têtes et Rue des Jardins. Le Bal Trad désigne des danses traditionnelles d'origine populaire. Elles sont liées à une région et se dansaient autrefois dans les villages. Dans les bals, musiciens et danseurs se retrouvent, l'ambiance et le plaisir sont omniprésents car tout le monde participe en écoutant mais surtout en dansant. Aujourd'hui de plus en plus de groupes de musiciens se forment, d'où une recrudescence des bals organisés par les associations pour le plus grand plaisir de tous.

LA SOIRÉE CHANSON FRANÇAISE DU SAMEDI 20 OCTOBRE

L'un habite Bourbon l'Archambault et l'autre Autry-Issards.
Les guitaristes Alain Mazerolles et Didier Robin, deux artistes d'une grande sincérité bien connus dans la région, ont offert un florilège de chansons françaises à la salle socioculturelle. Brassens, Dassin, Aznavour et même un peu de folk. Nous avons aimé «Passer entre les gouttes» de Maxime Le Forestier, «Moi, mes souliers» de Félix Leclerc et bien sûr «Le temps des cerises». Leur humour et leur bonne humeur a vite conquis le public. Ils ont même permis à tous ceux qui le désiraient de valser dans la salle. Avant de nous quitter, ils nous ont demandé de «Boire encore un coup à l'amitié, l'amour, la joie». Nous aurions bien aimé que la soirée se prolonge encore un peu…

EXPOSITIONS ET ATELIERS

Les exposants au musée du 1er mai à fin septembre : Joëlle Protais (peinture sur toile), Robert Avignon (sculptures sur métal), Christine Bernard (abat-jour sur support papier), Françoise Cancre (objets et figurines en laine cardée), Anne Pit (petites porcelaines montées sur tous supports), Catherine Jouanneau (objets décoratifs en mosaïque sur tous supports), Laurent Brunet («string art» ou l'art du fil), Hélène Martin (confiserie d'Auvergne), Les petits points du Veurdre (points comptés), Colette Martin (petit vases en verre coloré), Annie Perge (tableaux en 3D).

Exposition de pots anciens au 1er étage, des vitrines sécurisées ont présenté un ensemble de pots de pharmacie anciens. à M.Mayeul Boucaumont (pharmacie d'Ainay-le-Château), qui a mis gracieusement à notre disposition sa très belle collection. Ces pots servant à conserver les drogues issues de nombreuses variétés de plantes étaient fabriqués en marbre, en étain, en bois, en corne ou en ivoire, en verre, en faïence ou en porcelaine.

Initiation à la mosaïque. Quatre ateliers d'initiation à la création d'objets en mosaïque ont été proposés dans les locaux de la bibliothèque. Animés par Catherine Jouanneau, chacun d'eux se tenait sur deux jours. Nous regrettons qu'ils n'aient pas eu le succès que l'on espérait.

Le FC Couleuvre **devient Entente AS Cérilly / FC Couleuvre**

Les membres du Club de football de Couleuvre ont finalement décidé de faire une entente avec l'équipe C de Cérilly. Cette solution a été adoptée, l'effectif étant restreint suite à l'arrêt de la compétition pour certains et aux mutations pour d'autres. Les matchs se déroulent à Cérilly le dimanche et à Couleuvre le Samedi soir. Le club de Couleuvre garde son entité avec son propre bureau qui se compose du président Serge Galopier, des vices présidents Christophe Pallen et Benoît Portas, de la secrétaire Marlène Galopier, du trésorier Gaël CAMBIER, de la trésorière adjointe Nathalie Signoret et du correspondant Jean Louis Gaumat. La saison dernière, les résultats n'ont pas été au rendez- vous mais ce début de saison est prometteur. A ce jour, l'équipe est en haut du tableau.

À VOS AGENDAS

Samedi 27 avril 2019,
n'oubliez pas notre
paëlla traditionnelle.

ANCIENS COMBATTANTS

Une belote au mois de mars. Les 5 premiers sont repartis avec des caissettes de porc et les autres participants avec une rouelle. Moins de monde que les années précédentes, mais tous étaient satisfaits de leur après-midi.

Le 8 mai, réunion sur la place de la mairie pour le défilé jusqu'au monument aux morts ou nous avons écouté les divers messages et le discours du Maire, Daniel Rondet. Après le vin d'honneur offert par la mairie à la salle socioculturelle, nous avons apprécié un savoureux repas préparé par Josette Antoine du relais de la forêt à Valigny.

Le club de l'amitié **fête ses 35 ans**

TOMBOLA

Le Club a ouvert ses portes le 10 juin pour une journée de convivialité où l'on pouvait gagner de petits lots avec une participation minime. Une tombola spéciale offrait des lots plus conséquents (cafetières, coupe de champagne, etc.) Les petits plats salés et sucrés fabriqués par la gente féminine du Club ont rencontré un franc succès.

REPAS CHEZ CHAUMAT

les 28 juillet et 20 octobre. Toujours succulent !

SORTIE EN FORÊT

Cette balade du 21 août au rond de Thiolais nous a permis de retrouver les clubs de Franchesse, Valigny et Theneuille pour un après-midi à jouer aux cartes ou à marcher. La journée s'est terminée par un repas froid, concocté par Gilles Friaud.

CONCOURS DE BELOTE INTER-CLUBS

Rendez-vous traditionnel de l'après-midi, où le concours de belote était organisé à tour de rôle ainsi que le repas de fin de journée.

Le club est ouvert à tous et nous espérons recevoir de nouveaux adhérents plus jeunes pour relancer le Club.

Au Revoir

Nous avons de nouveau perdu l'un des nôtres :
Emilien Virlogeux.

Il est vrai que l'âge des participants étant
de 68 à 95 ans, nos amis nous quittent doucement.

Société **de Pêche**

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Le 28 janvier 2018, s'est tenue en mairie l'assemblée générale annuelle de l'association «Société de pêche», en présence de Daniel Rondet (maire), Michel Galopier (premier adjoint), Samuel Poulet (président), Monique Dalbac (trésorière), Annie Romanello (secrétaire), Chantal Berrezouga (garde-pêche) ainsi que Franck Poussin, Lucien Verrier, Bernard Richard, Françoise et Robert Cancre, Serge Galopier, Hubert Romanello. La commissaire aux comptes, Dominique Herbaut, était présente également. Le président a tout d'abord remercié le maire pour la subvention accordée en 2018. Puis, la trésorière a présenté les comptes.

Bureau 2018 :
Nous avons appris la démission de Monique Dalbac (trésorière) et de deux membres actifs.

Le bureau est donc remanié comme suit :
Président : Samuel Poulet - **Vice-président :** Robert Cancre
Secrétaire et relation presse : Annie Romanello
Trésorier : Bernard Richard. Chantal Berrezouga reste garde-pêche, assistée de Franck Poussin. La commissaire aux comptes, Dominique Herbaut. **Membres d'honneur :** Daniel Rondet et Michel Galopier.

La cotisation 2018 reste inchangée à 1 €.
Le montant des cartes de pêche reste également inchangé :
– à la journée : 10 euros (dix euros) pour deux lignes,
– à la semaine : 40 euros (quarante euros) pour deux lignes.

Le bilan 2018

Il a été abordé le problème des poissons-chats encore en très grand nombre dans l'étang. Il est prévu de vider l'étang et de le nettoyer à la chaux, sous la responsabilité de la mairie, propriétaire de l'étang. Il est fait mention également d'un barbecue à l'étang qui a été endommagé : la mairie accepte d'en assumer la réfection. La Semaine de la truite a été satisfaisante ainsi que sur l'ensemble de la fréquentation durant l'année 2018

A vos agendas : Loto-rifles : courant octobre 2019 à la salle socioculturelle.

3 -11 MARS : SEMAINE DE LA TRUITE

C'est sous la pluie que la Semaine de la truite a commencé samedi 3 mars pour se terminer le 11 mars à l'étang de la font Saint-Julien de Couleuvre. Mais cela n'a pas empêché plus d'une soixantaine de pêcheurs de venir s'installer... sous les parapluies. Deux lignes étaient autorisées et 10 prises maximum.

L'amorçage avant de s'installer était interdit tout autant que la pêche de nuit au préalable. Ces consignes furent respectées. La vente des cartes avait lieu tôt le matin du samedi au chalet de la font Saint-Julien. La carte à la journée valait 10 € pour les 2 lignes, et la carte à la semaine : 40 € pour les 2 lignes (du 3 au 11 mars 2018). Un repas chaud a été servi le midi du samedi 3 et du dimanche 4 mars pour tous ceux qui voulaient se réchauffer et se restaurer sur place.

La traditionnelle buvette était installée et la vente de sandwichs étaient prévue tout le week-end pour les pêcheurs.

LES RÉSULTATS CONCOURS DE PÊCHE

Samedi 16 juin 2018, la météo a été favorable pour que la trentaine de participants à ce concours annuel passe une agréable journée de pêche.

Une première pesée des poissons a eu lieu vers 11h30, suivie d'un déjeuner préparé pour accueillir les pêcheurs et passer un moment convivial.

C'est vers 16h, lors de la fin du concours, que la dernière pesée des poissons s'est effectuée dans la bonne humeur, déterminant les futurs gagnants.

Les trois premiers reçurent une coupe et des cadeaux (dont des demi ou des quarts de porcs), les suivants ont eu un prix et des cadeaux, sans oublier le Tee-shirt ou la casquette remis à chaque participant, le tout étant offert par les très fidèles sponsors : le Crédit Agricole à Lurcy-Lévis, «L'abri du pêcheur» à Moulins, le magasin Leclerc à Avermes, Carrefour Market à Bourbon-l'Archambault, Axa (assurance Vincent Rondet) à Moulins, la «Cave ygrandaise» à Ygrande, et l'épicerie «Panier sympa» à Couleuvre. Nous les remercions pour leur fidélité.

PALMARÈS PRINCIPAL

ADULTES :
1er : M. Michel Broudot de Beaune d'allier (6950 points)
2e : M. Alain Forichon de Moulins (4970 points)
3e : M. Olivier Champion de Drevant (Cher) (4410 points)
4e : M. Jean-Pierre Barry de Saint-Pourçain (de l'APS St-Pourçain) (4270 points)
5e : M. Pierre Falaix de Decize (4125 points)
6e : M. Pierre Paulat d'Yzeure (de l'APS St-Pourçain) (3980 points)

JUNIOR
Un seul participant cette année :
Noé Guérin de Le veurdre (950 points), qui a reçu 1 coupe, 1 canne, 1 moulinet et un cadeau

FEMMES
3 participantes.
Récompensée : Mme Bernadette Laplaine de Lurcy-Lévis (995 points)

CONSEIL D'ARCHITECTURE, **D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Les architectes du CAUE, association loi 1901, conseillent gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation. Avec le regard d'un professionnel, ils vous renseignent sur les démarches, répondent à vos interrogations, échangent sur certains choix énergétiques et/ou de matériaux, etc.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au **04 70 20 11 00 (du lundi au mercredi, de 9h à 17h)**.

PERMANENCE D'ARCHITECTES À :

Bourbon-l'Archambault : en Mairie, les 3èmes mercredis de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

Vallon-en-Sully : au Point Accueil Info Services, les 1ers mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

CONTACT

Hôtel de Rochefort
12 cours Anatole France
03000 Moulins

Tél. 04 70 20 11 00
contact@caue03.fr
www.caue03.com

Les Galoches **de Tronçais**

Vous aimez la nature et la marche ?

Venez rejoindre les Galoches de Tronçais. Un samedi après-midi sur 2, nous vous proposons de (re) découvrir le Bourbonnais et ses alentours dans la bonne humeur et la convivialité. Nous terminons toujours la randonnée autour d'un goûter.

Nous marchons toute l'année (sauf en juillet et août). Une à deux fois par an, nous programmons une sortie à la journée, pour découvrir un village (visites guidées et pique-nique). Les futurs randonneurs peuvent venir marcher 2 fois, avant de s'inscrire à notre club (participation de 2€ par personne).

Conditions d'inscription, pour l'année 2017/2018
Notre association est affiliée à la Fédération française de randonnée.

Licence FFR : 25€
Adhésion au club : 10€
Possibilité de licence familiale (couple, parents avec enfants, grands-parents avec petits-enfants).
Contact Valérie Zastawny :
04.70.66.73.86
lesgalochesdetroncais@ffrandonnee-allier.fr

La Pétanque **pour partager**

« TU POINTES OU TU TIRES ? ».

C'est au bord de l'étang que se donnent rendez-vous les boulistes passionnés de notre commune. Ils se rencontrent deux fois par semaine (lundi et jeudi après-midi, sauf en cas d'intempéries) et ils terminent l'après-midi dans une ambiance chaleureuse.
Quand ils n'ont pas de concours, trois ou quatre membres du Club de Lurcy-Lévis viennent compléter les rangs. Un grand merci à eux pour ces rencontres.

Il arrive même d'accueillir des campeurs assidus, tout autant que d'autres vacanciers qui viennent nous voir jouer.

Centre de Tourisme **Équestre « Les Verts »**

Nous avons profité du beau temps pour faire de la randonnée sur plusieurs jours.

A Pâques, nous étions à Meaulnes (en gîte) ; au mois de juillet, nous sommes partis 4 jours, à Agonges et Souvigny. Nous avons pu visiter le château d'Augère avec nos chevaux. Quelle belle aventure !

Nous avons organisé notre concours de TREC le 24 juin sous le soleil, ce qui s'est très bien passé.

L'été était chaud et le patronal laïque de Montluçon à planté ses tipis chez nous pour faire faire de l'équitation à leur petits indiens.

Comme d'habitude nous avons participé à la randonnée de Couleuvre Sport Nature Terroir.

Le travail se poursuit avec le collège de Cérilly (section sportive d'équitation), avec les élèves d'Aubigny et désormais ceux de l' ITEP de Moulins.

Cours tout public

Mercredi 16h à 17h : préparation galop3
Samedi 10h à 11h : débutants,
préparation galops 1et 2
Samedi 14h à 15h : confirmés,
préparation galops 5,6, 7
Et de 14h30 à 15h30 : confirmés,
préparation galops 4 et 5

Depuis 20 ans, **à fond la forme au club de Gym !**

Le 14 décembre, le club de Gym de Couleuvre a fêté ses 20 printemps. Un moment d'émotion et de retrouvailles en présence de Monsieur le Maire et de Christian Galopier. Pour l'occasion, nous avons pu partager un vin d'honneur à la salle socioculturelle.

C'est en septembre 1998 que le club a été créé à l'initiative d'Andréa Rohrer et de Michel Galopier. Ils ont su insuffler une dynamique au club et le succès fut immédiat. Dans un premier temps, la section gym a été rattachée au foyer rural. Le bouche à oreille a bien fonctionné et il a vite fallu créer une deuxième séance par semaine car nous avions dépassé les 50 participantes.

La convivialité s'est installée et les idées n'ont pas manqué pour l'entretenir. Le loto a été mis en place pour permettre de nombreuses sorties: péniche à Sancerre, Futuroscope, Holliday on Ice, Banne d'Ordanche et Murat-le-Quaire, accrobranche des Capucins au Mont Dore, Royal Avenue, Beauval ainsi que le repas de Noël devenu traditionnel. Nous avons fêté nos dix ans au Madison de Cosne.

A la fin de la saison 2007/2008, Andréa a souhaité s'arrêter. J'ai repris le flambeau en tant que présidente, mais il fallait retrouver une autre animatrice. La Fédération de gym volontaire nous avait conseillé une personne qualifiée pour dispenser les cours. Nous avons donc adhéré à la Fédération EPGV et déposé nos statuts. Dès lors, chacune de nos pratiquantes a obtenu une licence.

En septembre 2009, c'est un garçon -Damien Noailly- qui arrive à l'animation. Quel changement ! Sa sociabilité et son dynamisme ont conquis tout le monde. Nous avons même dû programmer une troisième séance par semaine. Mais comme il venait de Moulins, le Comité lui a aménagé des cours plus proches. Il nous a quittées en juin 2012. Se sont alors succédés Audrey, Thibaut et maintenant Myriam, toujours sous l'égide de l'EPGV. Nous avons évolué du step à la Zumba, toujours en faisant travailler en musique tous nos muscles et notre mémoire.

Actuellement, nous sommes 40 licenciés et je suis très contente de pouvoir compter parmi nous, depuis cette année 2 membres masculins.

FESTIVITÉS DE COULEUVRE

Sport
Nature Terroir

LA JOURNÉE FESTIVE DU 5 AOÛT

Malgré les fortes chaleurs annoncées en fin de matinée, 170 randonneurs pédestre, Vététiste et cavaliers avec, pour le gros de la troupe Sylvia et son centre équestre, ont répondu présents. Deux points de ravitaillements avaient été mis en place, un premier dans la forêt au rond de Bougimont où les VTT étaient accueillis par Caroline et Christelle ; un deuxième, au lieu-dit les Vallons ou le Camping-car de Bernard et Marie Jeanne assistés de Denise et Christian permettait à l'ensemble des participants de se rafraîchir et d'avaler quelques morceaux de sucré-salé.

A midi, le repas préparé par le traiteur Lurcyquois et servi par les membres de l'association à connu une fréquentation légèrement en baisse à cause de la canicule. À partir de 15h, le concours de pétanque en doublette a réuni une vingtaine d'équipes. Pour les plus jeunes, une structure de jeux gonflables avait été installée afin qu'ils puissent s'amuser de leur côté ainsi qu'un brumisateur pour se rafraîchir. Deux animations musicales ont été proposées dans la salle socio-culturelle à un public un peu trop clairsemé, mais connaisseur. En ouverture, le trio Anastazor de Tours (guitare et contrebasse) a joué des reprises de standard internationaux, tziganes et manouches, en alternance avec leurs propres compositions.

Puis, le trio Luctérios de Theneuille, formé de 3 jeunes frères âgés de 11 à 16 ans, a offert un concert de musique irlandaise. Leur interprétation à l'accordéon, à la flûte et au violon leur ont valu des applaudissements nourris.

LE CARNAVAL ANNULÉ

Le carnaval prévu fin avril, avec la réalisation d'un char et d'un défilé dans le bourg de Couleuvre, a dû être annulé à la suite d' un événement dramatique survenu la veille sur la commune. Au moment d'écrire ses lignes l'association ne sait pas si elle reconduit cette manifestation à son programme 2019.

JEUX INTER-VILLAGES

Samedi 30 juin, Sport Nature Terroir a encadré la participation d'une équipe de jeunes et moins jeunes Couleuvrois aux jeux inter-villages qui avaient lieu sur la commune de Valigny.

En 2019 les jeux seront organisés à Couleuvre le Samedi 06 Juillet, toujours sous la responsabilité de l'association, avec l'aide précieuse de Caroline Desseigne comme capitaine d'équipe. Pour terminer, merci à Monique qui a œuvré pendant de longues années à la trésorerie et a bien d'autre tâches au sein de l'association, mais qui a dû nous quitter à la suite de son déménagement dans une autre commune.

Samedi 7 juillet :
le feu d'artifice

Moins de monde que les années précédentes. Une désaffection due à l'absence de nos anciens pour des raisons de santé et à la chaleur de cette soirée d'été. Après le méchoui, nous avons suivi le traditionnel défilé des lampions jusqu'au plan d'eau afin d'assister au feu d'artifice qui fut magnifique. Puis retour à la salle socioculturelle pour terminer la nuit par un bal.

Nous remercions David Galopier, Kevin Talabard et Aurélien Tissier, les artificiers de la soirée ainsi que l'ensemble des membres bénévoles du Comité.

Vendredi 28 septembre **concours de maisons fleuries**

MAISONS FLEURIES
1e prix :
Chantal Fremillon

Prix d'encouragement :
Annie Bernadon,
Laurent Bernadon,
Christine Berthoux,
Huguette Bord,
Alice Collin,
Jean-Louis Marillier,
Annick Michard,
Irma Montel,
Marie-Jeanne Portas,
Nadia Pousset

FERMES FLEURIES
1e prix :
Lucie Monpied

Prix d'encouragement :
Bernard Govignon

COMMERCES
1ePrix :
Frédérique Jouanneau

PRIX SPÉCIAL DU JURY
Andrée Pousset

La municipalité a récompensé les 15 lauréats de cette 4ème année consécutive du concours de fleurissement. Bernard Richard, organisateur, a félicité tous les participants pour leur investissement : les maisons récompensées le méritaient amplement.

Le jury composé de Dominique Herbaut, Sonia Auclair, Christian Cambier et Bernard Richard, a effectué de plaisantes visites ponctuées d'étonnantes surprises.

La remise des prix s'est déroulée à la salle socioculturelle avec le visionnage des photos des différents lieux. Tous les vainqueurs ont reçu un bon d'achat du magasin Berthomier à Couleuvre ainsi qu'une plante vivace offerte par les pépinières Boudet de Cérilly.

Concours des **villes et villages fleuris**

Pour la 2ème année consécutive, Couleuvre a concouru au Palmarès départemental des villes et villages fleuris. En 2018, Couleuvre a reçu le Prix de la 1ère participation, dans la catégorie de 501 à 1000 habitants. Fière de cette récompense, la commune à réitéré l'expérience, et c'est le 19 juillet que Bernard Richard, conseiller municipal a accompagné le jury pour une visite et présentation des lieux clés tels que l'étang, le camping, le bassin la mairie, la salle socioculturelle, etc. Nous espérons gagner une première fleur lors de la prochaine remise des prix en janvier prochain.

Le comité **des fêtes**

Concours de pétanque. Organisé pour la première fois par le comité des fêtes avec 28 participants. Tous les boulistes ont passé une bonne journée malgré la chaleur et étaient satisfaits de leur lot.

Samedi 4 août : **la brocante**

Malgré un soleil de plomb, la brocante a attiré un grand nombre de visiteurs qui ont pu flâner devant les stands variés et de qualité. Cette manifestation, c'est aussi le moment de rencontres amicales dans une ambiance bon enfant, sans oublier les instants passés à la buvette, incontournable sous la canicule. Espérons que l'année prochaine la chaleur sera moins torride afin que tous puissent se promener en toute quiétude.

Dimanche 17 juin

11ème Fête des foins

Les Joigneaux. La fête annuelle des tracteurs organisée par le Tracto Club bourbonnais a eu lieu, avec autant de succès que les années passées. Plus de 150 tracteurs de toutes origines et de tous âges étaient exposés.

Les plus marquants m'ont été présentés par Sébastien Friaud, président de l'association.Les deux plus vieux étaient américains : un tracteur à roue de fer Deering de 1930 avec démarrage à essence, puis fonctionnant à pétrole lorsque le moteur est chaud,. un John Deer de 1946 (ou 47) appartenant à M. Edouard Vaux (de Vieure). Des objets de collection appréciés des visiteurs.

On a remarqué un vieux tracteur à chenille de 1953 Continental (français) à moteur Berliet, appartenant à Charles Friaud. Plus loin, 9 tracteurs à moteur monocylindre 2 temps (français, fabriqués à Vierzon) étaient alignés.

Trois autres tracteurs se côtoyaient : un Micromax (série fabriquée après 1950 en petites quantités) avec moteur Peugeot ; un Babiole, fabriqué par Lucien Babiole qui avait «garanti ses tracteurs à vie». Malheureusement, certains eurent des problèmes de pont, et son créateur se suicida dans les années 1950-60. Enfin, le Président, tracteur anglais en assez bon état, ne dépareillait pas dans tout cet ensemble. Vint ensuite la présentation d'un moteur monocylindre 2 temps dit «moteur fixe», utilisé dans les usines ou les fermes pour entraîner des moulins à farine ou des machines à traire.

L'ANDAINEUSE EN VEDETTE

En fin de matinée, nous avons assisté au fauchage et fanage avec une machine agricole appelée «andaineuse» servant à mettre le foin (ou la paille) en «andain» c'est-à-dire l'aligner pour le sécher au soleil avant de le ramasser. Cette machine était tractée par un cheval. Son utilisation remonte à la seconde révolution industrielle. D'autres démonstrations eurent lieu dans l'après-midi avec des bœufs d'Aubrac.

Enfin, des hangars étaient réservés à un stand de T-shirts, un autre de voitures miniatures, et le dernier au boulanger-pâtissier de Franchesse – Philippe Léger – qui nous attirait avec ses brioches et ses pâtés à la viande renommés. Un autre hangar était aménagé et réservé au déjeuner qui fut servi le midi, préparé par M. Ferrier, traiteur à Lurcy-Lévis. Un moment de convivialité entre copains ou en famille.

On ne saurait terminer cette visite sans parler d'Alain (du Caty Horse Show) qui n'a pas ménagé ses pas pour aller interviewer les participants et leur poser de nombreuses questions sur leurs métiers.

4 novembre

Messe de la Saint-Hubert

Dans une église magnifiquement décorée comme chaque année, c'est le Père Jean-Pierre Millet (vicaire général) qui a officié la messe, entouré des Sonneurs (Les Echos du Chignon), du président des Anciens combattants Lucien Verrier et de son fils avec les deux superbes chiens de chasse qui se tenaient dans le chœur.

Les fidèles n'ont pas manqué cette cérémonie aux sons des cors résonnant dans cette belle église. Vint ensuite la bénédiction des chiens sur le parvis par le vicaire général, puis la photo de groupe des Sonneurs sur les marches de l'église. Le repas, préparé et servi par la Maison Ferrier à la salle

socioculturelle, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Merci à Lucien Verrier et aux Anciens combattants pour cette belle journée ensoleillée sur tous les plans, car le soleil était de la partie.

LE CENTRE **SOCIAL ET SES PARTENAIRES**
sont à vos côtés

Association d'éducation populaire agréée par la Caf et soutenue par de nombreux partenaires, le centre social est à la disposition de tous les habitants de Château-sur-Allier, Couzon, Couleuvre, Franchesse, Isle et Bardais, Le Veurdre, Limoise, Lurcy-Lévis, Neure, Pouzy Mésangy, Saint-Léopardin d'Augy, Saint Plaisir, Valigny.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Depuis de nombreuses années, le centre social du secteur, accompagné par les services départementaux de l'Education Nationale, la DDCSPP (ex-Jeunesse et Sports), la Caf, La M.S.A, les municipalités, les écoles et le collège du secteur, met en place des actions hors temps scolaires pour favoriser la réussite scolaire des enfants et aider les parents.

Les moments ne manquent pas pour profiter d'un conseil, d'un coup de pouce : des ateliers, des clubs, des sorties pour les enfants, des rencontres avec des professionnels, des soirées entre parents, des réunions avec les délégués de parents d'élèves, etc. sont régulièrement proposés gratuitement sur tout le secteur, en lien avec les projets d'école et du collège.

L'ATELIER DES PETITS CHAMPIONS

Depuis la rentrée 2018-19, nous accueillons gratuitement les enfants du primaire les mercredis de 9h à 12h :

3 ateliers d'une heure au choix (1, 2 ou les 3) pour réussir à l'école.

- **Gymnastique du cerveau** pour démarrer la journée en jouant
- **Atelier Génius** pour créer tous ensemble
- **Aide aux devoirs et leçons** pour réviser avec des professionnels et les parents s'ils le souhaitent !

On compte sur vous pour nous rejoindre, en parler autour de vous, nous solliciter !

LES SERVICES

Le Relais d'Assistants Maternels,le Lieu d'Accueil Parents Enfants, les Accueils périscolaire (dit garderie) et extrascolaire (centres de loisirs), les Ateliers d'accompagnement à la scolarité et d'aide à la Parentalité, des animations jeunes et familles (séjours jeunes, Défilévis, soirées spectacles du Bistrot des Familles, aides au numérique, photocopies, etc.), des services au Bien Vieillir (animations, service mandataire d'aides à Domicile, portage de repas).

LES PERMANENCES

Un Médecin P.M.I et une puéricultrice, un assistant social, un agent de la Mission Locale, les coordinateurs de l'Association d'Aide à Domicile de l'Allier, etc.

CENTRE SOCIAL SECTEUR DE LURCY-LEVIS
1 boulevard Gambetta
03320 Lurcy-Lévis
Tél : 04 70 67 91 35
Fax : 04 70 67 91 91

centres-sociaux-allier.com
c.s.lurcy@wanadoo.fr
facebook.com/centresoclurcy.levis

Ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h30, les mercredis et vendredis matin de 9h à 12h

GRATUIT
SUR INSCRIPTION
Tous les mercredis en période scolaire de 9h à 12h

Nous proposons :
du **09 janvier** au **10 avril**
L'atelier "Les Métiers d'Arts"
du **15 mai** au **03 juillet**
L'atelier "Devenons présentateurs de télé"

> Comment s'inscrire ?

Nous remettre votre bulletin d'inscription, qui se trouve sur flyers (distribué par l'école de votre enfant), au centre social de Lurcy-Lévis (1 boulevard Gambetta) ou au local 5 rue des écoles.
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou difficulté de transport au 04 70 67 81 32

UNIQUEMENT pour les enfants des écoles primaires de Couleuvre, Couzon, Le Veudre, Lurcy-Lévis, S'-Léopardin d'Augy, S'-Plaisir et Valigny

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ
LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Le DMP conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.
La transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.
Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien…) peuvent le consulter.

FACILE À CRÉER

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- ✓ sur le site www.dmp.fr
- ✓ à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- ✓ chez le pharmacien
- ✓ auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

IL PERMET DE :

consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales.

- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

La Croix-Rouge,
ROMPRE L'ISOLEMENT DE PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE SOLITUDE

Notre équipe de bénévoles se déplace à domicile les mardi et mercredi après-midi. Ils partageront avec vous un moment de lecture, de jeux, de promenade à l'extérieur ou juste une conversation pour rompre la monotonie d'une journée. Si cette démarche apporte à la personne âgée une relation plus personnelle, elle ne remplace pas pour autant les services existants de maintien à domicile (aide ménagère, soins, etc.).

Notre antenne intervient aussi auprès des personnes les plus démunies pour des demandes d'aides en urgence (secours alimentaires, vestimentaires et matériels) en liaison avec l'Unité locale de Moulins.

Vous avez envie de donner de votre temps, venez renforcer notre équipe.

Des modules de formation vous aideront pour exercer votre mission de bénévoles.

Contacts

- **Sylvie Rousset : 06.74.88.81.31**
  responsable de l'équipe de Lurcy-Lévis
- **Unité locale de Moulins : 04.70.34.22.59**

Secours Catholique

Créée en avril 2018, l'équipe du Pays de Tronçais souhaite agir sur le territoire pour aider les habitants qui souffrent d'isolement. Itinérante, elle va à la rencontre des habitants pour les écouter et recenser leurs besoins.

Permanence téléphonique : 06.06.40.51.34
Visites à domicile, aide aux transports, aide d'urgence.
Temps conviviaux : goûter, café-troc d'idées et repas dans les communes du secteur.
L'association est ouverte à tous. Vous pouvez nous rejoindre en tant que bénévole :
equipelocale.paysdetroncais@secours-catholique.org

Nord Bocage, **le réflexe solidaire**

Demandeurs d'emploi, particuliers, entreprises, artisans, collectivités, associations. Il existe mille bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage, association intermédiaire de proximité.

• **PARTICULIERS** Besoin d'aide dans votre vie quotidienne : ménage, jardinage, petit bricolage ?
L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.
L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture…).

• **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS** Nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...).

Au **30 septembre 2018**, l'association a mis à disposition **198 demandeurs d'emploi**

• **DEMANDEURS D'EMPLOI**

Nous proposons des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement personnalisé

Nord Bocage travaille en partenariat avec Pôle Emploi, les Missions locales, ETTI Adef+, les Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs ainsi que la MDPH. Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

Le Secours **Populaire**

L'antenne du secours populaire français a été créée par madame DENISON en 2011. Il y a de plus en plus de familles en difficultés que nous accueillons à l'antenne. Nous essayons de leur apporter du réconfort, notre aide surtout pour les orienter lorsqu'il y a des papiers à faire. Tous les vendredis matin nous ouvrons nos portes à 8h30 ; un petit café attend tous nos bénéficiaires et nous essayons de les soutenir moralement.

Évidemment, nous ne pourrions intervenir sans l'aide de la municipalité de Lurcy qui a mis gracieusement à notre disposition un local pouvant tous nous accueillir. Bien sûr, nous recevons aussi une aide financière de madame le maire de Limoise et de monsieur le maire de Couleuvre. Avec cette aide nous pouvons prendre de la marchandise à l'épicerie « au panier sympa » à Couleuvre et au petit supermarché de Lurcy. D' ailleurs ce magasin nous donne 3 fois par semaine des denrées non vendues cela nous aide incontestablement. Il ne faut pas oublier non plus la responsable de la fédération de Moulins, Madame Vivianne Simonet qui nous fournit en viande et légumes.

Nous remercions aussi les personnes des communes avoisinantes pour leurs dons de carottes et pommes de terre; merci à tous pour votre générosité.

CONTACT

Secours Populaire Français
Rue Edouard-Vaillant
03320 Lurcy -Lévis
ouvert tous les vendredis
matin de 8h30 à 11h

Par téléphone au
06 73 46 71 59

Par Mail :
secpop-lurlev@laposte.net

" Les Décidées " du Centre Social

Sous ce nom affichant de la détermination, il y a une association. Elle s'est constituée, en 2009, autour de mères de famille qui souhaitaient créer un magasin de jouets et de vêtements d'occasion pour les enfants. Avec cotisation annuelle (une adhésion par famille) de 5 euros. C'est avant tout une aventure humaine ouverte à tous.

Après 10 ans d'activités, grâce à l'investissement de nombreux habitants du secteur et de ses partenaires (la commune de Lurcy-Lévis, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental de l'Allier, La Caisse d'Allocations Familiales, le Sictom, etc.), les activités se sont diversifiées. Il y en a désormais pour tous les âges et tous les goûts, chacun peut y trouver sa place. Alors vous êtes les bienvenus :

À L'ESPACE DE VIE SOCIALE : rencontres parentalité, discussions à thèmes, espace cybercafé, boutique solidaire de jeux, matériel de puériculture, jouets vêtements d'occasion, jardin partagé, ateliers récup. et bricolage, dons d'urgence, etc.
9 et 11 rue du Docteur Vinatier. 03320 Lurcy-Lévis

AU BISTROT DES FAMILLES : espace estival (de fin juin à début septembre, tous les après-midis) de rencontres, d'échanges et d'activités installé en plein air l'été. À proximité de l'étang de Sézeaux à Lurcy- Lévis.

Concert de cet été au Bistrot des Familles des Décidées
L'affaire Barthab, un groupe bordelais !

AU RÉVEILLON SOLIDAIRE : de la Saint Sylvestre, le 31 décembre pour démarrer l'année dans une ambiance de grande qualité jusqu'à l'aube !

LES DECIDEES
Association loi 1901
Siège Social : 1 boulevard Gambetta
03320 Lurcy-Lévis

CONTACT :
09 80 58 43 57
OU CENTRE SOCIAL DU SECTEUR :
04 70 67 91 35

lesdecidees@gmail.com
www.lesdecidees.fr
et sur Facebook
(Les Décidées), Internet

L'épicerie solidaire du bocage bourbonnais

L'épicerie solidaire a soutenu 147 familles, soit au total 410 personnes, résidant sur les communes adhérentes des cantons de Bourbon-l'Archambault et Souvigny. 60 familles ont bénéficié d'une aide d'urgence.

En 2017, grâce aux 22 000 € de cotisations versées par les 35 communes adhérentes, les familles ont pu réaliser des économies sur leur budget alimentation à hauteur de 80 040 €. Ce qui leur a permis de régler des factures (eau, taxes d'habitation, cantines…), des frais médicaux, des réparations de véhicule….

Plus d'une centaines d'activités ont été proposées tout au long de l'année : sorties ; ateliers cuisine, modelage, esthétiques, ateliers parents- enfants…autant de moments conviviaux partagés avec les bénévoles et le personnel de l'épicerie. Les temps d'accueil sont aussi l'occasion d'échanger autour d'un café.

LE CHANTIER D'INSERTION

Le contrat d'insertion permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la construction d'un projet professionnel, la recherche d'emploi. Un encadrant technique organise le travail des salariés répartis sur différents postes : animation, ELS, secrétariat, vente/caisse. Il travaille en collaboration avec les entreprises du territoire (artisans, grande distribution, PME, TPE, etc…) pour la mise en place d'immersions et repérer les besoins en main d'œuvre locale.

En 2018, 17 personnes ont participé à un chantier d'insertion. Cette action a permis l'accompagnement de 9 personnes en CDD de 26h hebdomadaires (6 mois renouvelable une fois). 7 d'entre elles en sont sorties avec différentes solutions : contrat de travail, formation, etc.

LES PARTENAIRES

Le Conseil Départemental de l'Allier, les communes adhérentes, l'Etat, le Conseil Régional, le FSE, Pôle Emploi, la Mission Locale, la CAF Allier, la MSA, la DDCSPP.

Pour toute information,
vous pouvez prendre contact avec :
La Maison Départementale des Solidarités
de Bourbon-l'Archambault : 04 70 67 03 04
L'épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87.
Elle dispose aujourd'hui de 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy-Lévis et Meaulne
Votre mairie

Association des aides à domicile **Nord Allier**

Le maintien à domicile s'est fortement développé ces dernières années et reste, dans la plupart des cas, le 1er choix pour la personne âgée concernée. L'association des aides à domicile Nord Allier a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à toute personne souhaitant rester chez elle le plus longtemps possible. En 2017, l'association a réalisé 23018 heures et elle est intervenue auprès de 148 usagers, soit une augmentation de 4.32% par rapport à l'année précédente. Cette activité progresse sensiblement en 2018 (évaluation en cours). À ce jour, 28 salarié(e)s soit 19.31 ETP (équivalent temps plein) et 3 salarié(e)s en CDD travaillent au sein de notre association. Les comptes de l'année 2017 sont déficitaires, mais ce déficit est repris en parti par le Conseil départemental. Pour 2018, le tarif horaire a été revu à la hausse.

BIENTÔT UN PROJET DE SERVICE

Suite au conseil d'administration du 5 septembre 2017, il a été décidé la mise en place d'une cotisation comme prévue dans les statuts. Nous avons donc sollicité les communes adhérentes. Cette cotisation est de 1€ par habitant et 10€ pour les personnes bénéficiaires de l'aide de notre association.

Nous avons transmis notre rapport pour l'évaluation interne au mois de mars 2018. Suite à ce rapport, un projet de service doit être rédigé. Il est en cours et sera terminé fin 2018, puis suivra la rédaction des fiches actions et des protocoles, ainsi que la mise en place du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Comme chaque année, un arbre de Noel sera organisé ainsi qu'une visite auprès de nos bénéficiaires pour leur offrir des chocolats et de l'eau de Cologne.

Au seuil de cette nouvelle année, les salariés et le conseil d'administration vous adressent tous leurs vœux pour 2019.

Aide à la vie est la devise de notre association

CONTACT ASSOCIATION DES AIDES À DOMICILE NORD ALLIER
Le bourg - 03320 Pouzy-Mésangy

Téléphone : 04 70 66 33 84
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h

CCAS : Repas du 05 décembre 2018

Daniel Rondet, quelques d'élus et responsables du CCAS ont accueilli les «Anciens» à la salle socioculturelle pour le banquet annuel qui leur permet de partager quelques heures de plaisir autour d'une jolie table, tout particulièrement décorée pour l'occasion par Annick Michard et le groupe de bénévoles.

Une rencontre pleine de chaleur humaine. Et quelles que soient les difficultés qu'ils traversent (solitude, absence d'un proche, éloignement des enfants, difficultés financières...) ce grand moment de joie leur permet ainsi de mettre en parenthèse les moments difficiles de leur vie.

Le CCAS soutient activement toutes les demandes d'aides personnalisées qui lui parviennent, dont le maintien à domicile, le plus long possible, pour les personnes valides. Quant aux personnes qui sont confrontées aux difficultés de la vie, le CCAS intervient auprès de la Banque alimentaire pour les aider. Cette action prolonge celle du Secours populaire, du Secours catholique, des Restos du cœur, de l'Epicerie sociale et du Centre social, sans oublier les services à la personne du Conseil départemental. Les «Missions sociales» ont pour objet la défense de la dignité humaine. Nous les remercions pour le travail accompli et leur implication en tant que bénévoles pour le souffle qu'ils apportent au CCAS. La solidarité c'est aussi soutenir l'épicerie de proximité dans notre commune, dont nous connaissons les bienfaits.

Les «Ainés» sont la sagesse même de la commune. Ils ont connu les aléas de la vie, et ils ont souvent un rôle à jouer envers les plus jeunes, parfois par un soutien financier, et souvent moral. Ils sont les piliers de la famille et, à ce titre, nous les respectons. Par ce repas de fête, ils sont remerciés pour l'aide qu'ils apportent à leurs proches. Du coté de la municipalité, les réformes et les réductions de dotations l'obligent à revoir les moyens mis à sa disposition pour protéger ces solidarités et le maintien du service public. Elle redoublera de créativité et d'énergie pour que ses citoyens soient préservés.

Apprécier le menu concocté par Gilles Friaud c'est aussi partager une journée qui offre un moment de bonheur aux 90 convives réunis.

AMICALE **DES POMPIERS**
de Couleuvre

Le bilan de l'association pour l'année écoulée est plutôt positif : les traditionnels rifles et concours de belote ont eu le succès attendu. L'amicale remercie toutes les personnes qui se sont investies et ont participé à ces manifestations.

Pour terminer l'année, la fête annuelle de la Sainte-Barbe a été organisée à la salle socioculturelle, samedi 15 décembre avec remise de diplômes :

- PSC1 (secours grand public) et module transverse formation de base, pour Sapeur **Alexandra DUROT**

- Chef d'agrés d'une équipe pour opération diverses, Chef d'agrés d'une équipe pour secours à personne et remise de képi Sergent au Caporal-Chef **David Galopier**

La matinée s'est achevée par un vin d'honneur et les convives ont pu ensuite apprécier le repas préparé par Josette Antoine du Relais de la Forêt à Valigny.

Le président de l'amicale, Christian Cambier, et tous les membres vous présentent leurs vœux pour 2019 et remercient la population pour le bon accueil lors du passage des calendriers.

Le centre de secours **CPI Couleuvre**

BILAN 2018

- **104 interventions** pour l'année 2018 dont **12 feux**
- **80 secours** à la personne
- **+ de 12 manœuvres** pour la formation continue.
- **C**ette année **2 jeunes JSP** en 1ère année au Veurdre :

> Briséïs MEHEE

> Gaël VERRIER.

- **6 JSP** au total sur Couleuvre (5 au Veurdre et 1 à Bourbon-l'Archambault)

DÉCORATIONS

Le 14 juillet 2018, 3 médailles d'honneur, échelon bronze, ont été remise à titre rétrospectif au Caporal-Chef Charly Richard, au Caporal-Chef Benoit Portas et au Caporal-Chef David Galopier. Par la même occasion, le grade de Sergent est accordé au Caporal-Chef David Galopier.

Départ en retraite

Claude TISSIER a pris sa retraite au bout de 41 ans de service. Après avoir débuté le 1er juillet 1977 à Couleuvre, où il est resté jusqu'en 2005, il a rejoint le CS Lurcy-Levis jusqu'au 1er juillet 2018.

LISTES **ELECTORALES**

Ce qui change au 1er janvier 2019

Les modalités d'inscription sur les listes électorales sont simplifiées.
À compter du 1er janvier 2019, elles seront gérées par l'Insee au sein d'un répertoire électoral unique (REU) qui sera actualisé en permanence, y compris entre deux tours de scrutin. Les inscriptions sont désormais possibles toute l'année et jusqu'à 37 jours avant le scrutin et non plus le 31 décembre de l'année précédente.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Sont électeurs les Français et Françaises, âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Ils peuvent déposer leur demande en mairie (personnellement ou via un mandataire), par courrier postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet, ou encore par téléprocédure agréée par le ministère de l'Intérieur.

Les jeunes âgés de moins de 26 ans peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

Les personnes non domiciliées dans la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales dès lors qu'elles ont figuré 2 années de suite (au lieu de 5 ans auparavant) au rôle des contributions directes communales.

L'inscription des personnes ayant acquis la nationalité française et des jeunes atteignant leur majorité sera effectuée d'office par l'Insee à partir du 1er janvier 2019.

Les inscriptions sont désormais possibles toute l'année et jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin (c'est-à-dire 37 jours avant) et non plus le 31 décembre de l'année N-1.

LE RÔLE DU MAIRE

À partir du 1er janvier 2019, le maire est chargé de statuer sur les demandes d'inscription sur les listes électorales dans un délai de 5 jours et de radier les électeurs qui ne remplissent pas les conditions d'inscription, à l'issue d'une procédure contradictoire.

Ces décisions sont notifiées par écrit aux électeurs et à l'Insee dans un délai de 2 jours.

LES COMMISSIONS DE CONTRÔLE MUNICIPALES

Elles remplacent les commissions administratives. Leurs membres sont nommés par le préfet pour une durée de 3 ans et après chaque renouvellement du conseil municipal.

LES CARTES ELECTORALES

Désormais, les cartes électorales doivent comporter en plus des noms, prénoms, domicile ou résidence, date et lieu de naissance de l'électeur, l'identifiant national de l'électeur ainsi que l'indication de bureau de vote dont il dépend.

LE RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (REU)

À compter du 1er janvier 2019, les listes électorales sont extraites d'un répertoire électoral unique et permanent, tenu par l'Insee. Il est mis à jour en continu à partir des décisions d'inscription ou de radiation prises par le maire, des informations relatives à la capacité électorale des électeurs (ordonnées par l'autorité judiciaire), et le cas échéant, à leur décès.

EN SAVOIR PLUS

Loi du 1er aout 2016, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, DITE LOI POCHON.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

VOS AGENTS RECENSEURS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur BRUYAT Olivier
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Couleuvre, le 05/12/2018

Le maire
~~ou le président~~
de l'établissement public de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame PAPON Martine
a été désignée comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A Couleuvre, le 05/12/2018

Le maire
~~ou le président~~
de l'établissement public de coopération intercommunale,

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

n° imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

NUMÉROS **UTILES**

MAIRIE
Tél. 04 70 66 10 45 – fax 04 70 66 10 09
e-mail : : mairie-couleuvre@wanadoo.fr
site : www.couleuvre-troncais.fr
Ouverture : Lundi : 13h30 à 17h30
mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Samedi : 10h à 12h (permanence de Monsieur Le Maire)

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Tél. 04 70 66 51 05
Ouverture : Lundi : 14h à 17h
mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Fermée le mercredi

MUSÉE DE LA PORCELAINE
Tél. 04 70 66 19 77
Ouverture : du 1er mai au 30 septembre

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE
Tél. 04 70 66 11 09

BIBLIOTHÈQUE
Tél. 04 70 66 14 79
Ouverture lundi de 16h à18h
et vendredi de 13h30 à 16h

POMPIERS
Tél. 18 ou 112 depuis un portable

GENDARMERIE
Tél. 17 ou brigade de Lurcy-Lévis Tél. 04 70 67 80 28

SAMU
Tél. 15 **uniquement pour les appels d'urgence vitale**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Tél. 0 820 25 03 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (serveur vocal) – n'oubliez pas votre n° d'allocataire et votre code confidentiel

CARSAT
Permanence : le 2e mercredi du mois
à la mairie de Lurcy-Lévis sur rendez-vous au 3960

PERCEPTION DE CÉRILLY
Tél. 04 70 67 53 22
PERCEPTION DE LURCY
Tel : 04 70 67 81 78

SYNDICAT D'EAU : SIVOM à Saint-menoux
Tél. 04 70 43 92 44

SYNDICAT DES ORDURES MÉNAGÈRES SICTOM Cérilly
Tél. 04 70 66 21 51

ERDF
Tél. 09 726 750 03

ORANGE
Dépannage des lignes « particuliers »
Tél. 1013
Dépannage des lignes pour « professionnels » et « entreprises »
Tél. 1015 et 1017

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS 03
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, MÉDIATION AVEC LES SERVICES PUBLICS
Pascal Baudelot
Tél. 06 12 64 78 45
e-mail : pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr
Permanence : préfecture de Moulins les 2e et 4e jeudis du mois.
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MOULINS
Tél. 04 70 35 14 55
20 rue de Paris BP 1627 - 03016 MOULINS Cedex

ADIL03 (agence départementale d'inforamtion sur le logement de l'Allier**)**
Tél. 04 70 20 44 10 - adil03@orange.fr
4 rue de Refembre - 03000 MOULINS
Permanence à Bourbon l'archambault le 3e mercredi de 9h30 à 11h30 à la mairie - Tél : 04.70.67.00.08

ANTENNE DU CONSEIL RÉGIONAL
65 boulevard Ledru Rollin - 03000 MOULINS
Tél. 04 73 31 93 49 ou 04 70 34 78 43
Fax : 04 70 34 79 20
a.moulins@cr-auvergne.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) ASSOCIATION RÉFÉRENTE UNIQUE « VIOLENCES CONJUGALES »
Tél. 04 70 35 10 69 - cidff.03@orange.fr
6 rue Jean-Jacques Rousseau - 03000 Moulins

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES
Tél. 04 70 48 35 70

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE-MÉDICO-SOCIAL CÉRILLY
Rendez-vous au 04 70 34 16 10
(permanence mardi après midi à Couleuvre)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
1 avenue Victor Hugo BP 1669 03016 MOULINS CEDEX
Tel : 04.70.34.40.03 – Fax : 04.70.34.40.40
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

JEAN-PAUL DUFREGNE – DÉPUTÉ DE L'ALLIER
Permanence parlementaire
Ouverture : du lundi au mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le jeudi)
52 Boulevard Ledru-Rollin - 03000 Moulins
Tél : 04 70 20 24 21
e-mail : jean-paul.dufregne@assemblee-nationale.fr
Site internet : www.dufregne2017.fr

GÉRARD DERIOT – SÉNATEUR DE L'ALLIER
Permanence parlementaire
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, Mercredi de 8h30 à 12h30
7 bis rue de Paris - 03000 Moulins
Tél : 04 70.46.76.73
e-mail : permanence-senateurs03@orange.fr

À compter du 1er janvier 2018, Couleuvre sera rattaché à la trésorerie de Cérilly pour la gestion locale et au service des impôts des particuliers de Moulins pour le recouvrement des impôts des particuliers.

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ **LES RICHESSES** DE VOTRE COMMUNE dans ce nouveau dépliant

Mairie de **Couleuvre**

Suivez votre commune

www.couleuvre-tronçais.fr

Communiquer autrement - www.originis.fr - Imprimé en France